

CRISE EUROPÉENNE
Lisez les derniers développements sur
lapresseaffaires.cyberpresse.ca/dossiers/la-crise-europeenne

BOURSE
Lisez les réactions des analystes quant aux résultats de
la BMO sur blogues.cyberpresse.ca/lapresseaffaires/dufour

CV
Consultez notre dossier sur l'emploi et la formation
au Québec à lapresseaffaires.cyberpresse.ca/cv

LA PRESSE AFFAIRES



LA FIN DES OREILLES
DE LAPIN
COMMENT SURVIVRE À L'ARRIVÉE
DE LA TÉLÉ NUMÉRIQUE PAGES 2 ET 3

COMMERCE DE DÉTAIL
L'AUTOMOBILE PROPULSE
LES VENTES
PAGE 5

S&P TSX 12 338,33 +269,97 (+2.24%)	S&P 500 1162,35 +38,53 (+3.43%)	DOW JONES 11 176,76 +322,11 (+2.97%)	PÉTROLE 85,44\$US +1,02\$US (+1.21%)	DOLLAR 101,21 +0,21¢US
---	--	---	---	-------------------------------------

TRAVAUX ROUTIERS À MONTRÉAL

Gros maux de tête pour les entreprises

EXCLUSIF

PHILIPPE MERCURE

Candidats qui renoncent à postuler pour des emplois. Retards, absentéisme, stress, irritabilité, fatigue: les travaux routiers qui se multiplient à Montréal ont

des impacts « inquiétants » sur les travailleurs, selon l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (OCRHA).

Selon un sondage mené par l'OCRHA directement auprès de ceux dont le métier est de gérer des employés, 55 % des entreprises montréalaises subissent des impacts négatifs à

cause des chantiers qui encombrer les routes de la métropole.

« Si, en plein mois d'août, les directeurs en ressources humaines parlent de retards, d'absentéisme, de stress et de fatigue, on peut penser que ça va être assez l'enfer après la fête du Travail », lance Florent Francœur, PDG de l'Ordre.

Parmi les répondants qui ont accepté de détailler les problèmes découlant de la circulation chaotique, 46,3 % affirment perdre des candidats potentiels parce que ceux-ci ne sont plus intéressés à occuper des emplois qui les obligeront à traverser des ponts.

« C'est grave, dit M. Francœur. De nombreuses entreprises ont déjà des problèmes de recrutement. Si les travaux routiers accentuent le problème, il est clair que ça va avoir des effets importants. »

Voir TRAVAUX en page 4

Profits en forte hausse à la BMO

Trimestre enviable pour les banques

HÉLÈNE BARIL

Le retour de la morosité et la volatilité des marchés financiers risquent d'amputer la rentabilité des banques canadiennes d'ici la fin de l'année, mais en attendant, elles devraient toutes faire le plein de profits au troisième trimestre.

« Les résultats de BMO permettent d'être optimistes pour le secteur parce que les attentes semblent avoir été trop prudentes. » — John Aiken, de Barclay's Capital

La Banque de Montréal a donné le ton hier, avec des profits en hausse de 18 % pour la période de trois mois qui s'est terminée le 31 juillet. Les profits du trimestre ont atteint 793 millions, ou 1,36 \$ par action, soit plus que ce qu'attendaient les analystes qui avaient anticipé un profit par action de 1,32 \$ l'action. Les revenus ont augmenté de 13 % pendant le trimestre, pour atteindre 3,2 milliards.

Le titre de la quatrième banque en importance au Canada a réagi en grimpant de 2,64 \$, ou 4,5 %, hier à la Bourse de Toronto, pour finir la journée à 60,48 \$.

« Les banques réussissent quand leurs clients réussissent », a commenté

le président et chef de la direction du groupe financier BMO. L'institution financière en est à son neuvième trimestre consécutif de hausse de profits et ses prévisions pour prêts sur prêts sont à la baisse de 40 millions comparativement à l'an dernier.

La banque a tiré parti de la situation enviable du Canada, où les indicateurs économiques continuent de pointer vers le haut, du moins jusqu'à tout récemment. Les autres banques canadiennes, qui publieront tour à tour leurs résultats au cours des prochains jours, devraient en faire autant, selon l'analyste John Aiken, de Barclay's Capital. « Les résultats de BMO permettent d'être optimistes pour le secteur parce que les attentes semblent avoir été trop prudentes », a-t-il commenté.

La division BMO Marchés des capitaux a multiplié par deux sa rentabilité en raison du profité du regain d'activité dans les fusions et acquisitions. La banque a participé à 13 transactions d'une valeur totale de 14,6 milliards au cours du trimestre, selon Bloomberg.

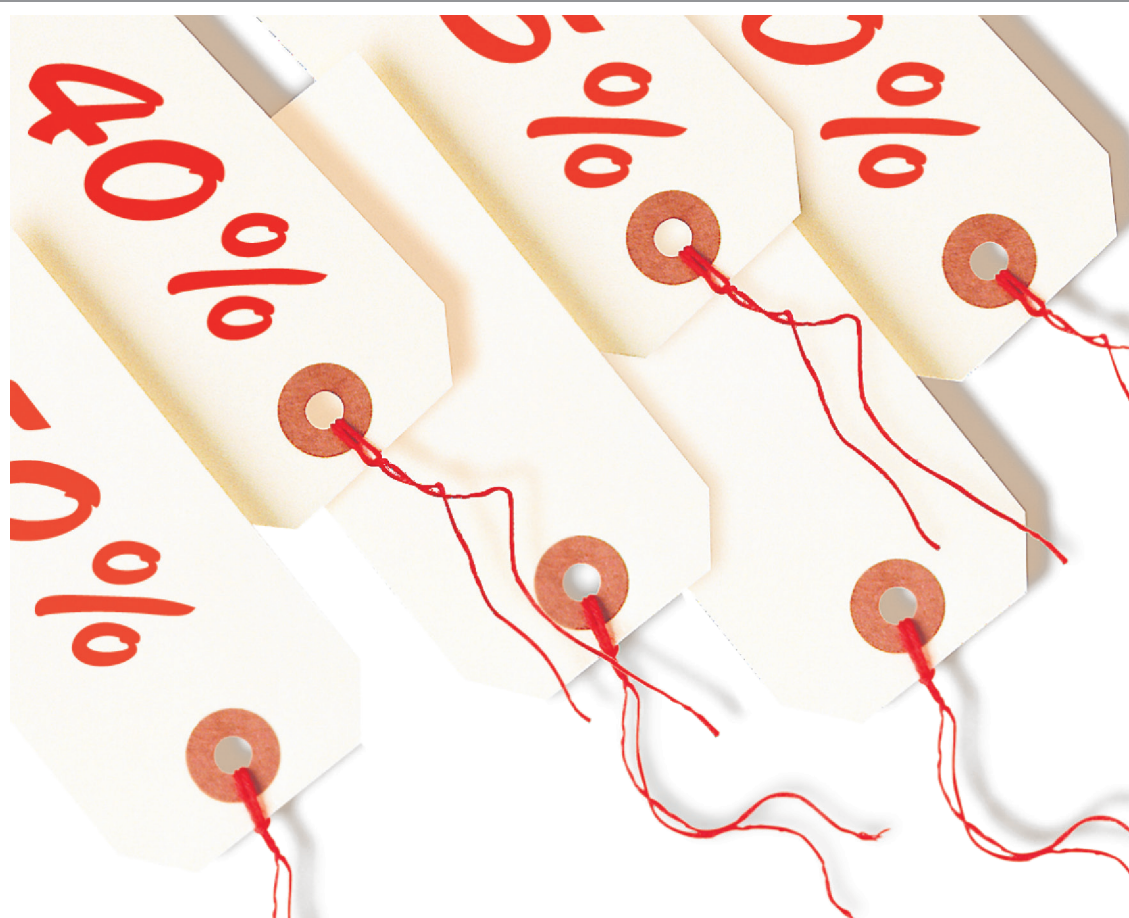
Aux États-Unis, où elle vient de doubler sa taille avec l'acquisition de la banque Marshall & Ilsley (M & I), la Banque de Montréal rapporte des revenus nets en hausse de 94 %. M & I a généré un profit de 32 millions pour la période de 26 jours comptabilisé dans les résultats du trimestre.

Voir BMO en page 4

BMO POURSUIT SON ASCENSION

(résultats du 3^e trimestre)

	2011	2010	Variation
Profits	793 millions	669 millions	+18%
Profit par action	1,27\$	1,13\$	+12%



SITES D'AUBAINES SUR L'INTERNET

REMUE-MÉNAGE EN VUE



ALAIN MCKENNA
COLLABORATION SPÉCIALE

La popularité des sites d'aubaines quotidiennes au Canada ne fait aucun doute: inexistant il y a deux ans, ce marché pourrait générer des revenus de 300 millions de dollars en 2011. Sa croissance fulgurante, propulsée par une explosion du nombre de sites proposant de telles aubaines, provoque une congestion sur l'auto-route de l'information. Des observateurs voient le début d'une consolidation et même de fermetures.

Pour un site d'aubaines quotidiennes, deux atouts

sont essentiels: une longue liste d'abonnés recevant par courriel son offre quotidienne, et des marchands intéressés à liquider sur son site un produit ou un service à un prix pouvant être réduit jusqu'à 90 %.

Or, la multiplication des sites complique la tâche dans les deux cas. Les marchands sont bombardés d'appels et les nouveaux abonnés sont de plus en plus difficiles à trouver.

« C'est sûr et certain qu'on va voir de la consolidation. Il y en a qui vont vouloir abandonner. Comme la liste d'abonnés et la force de vente ont beaucoup de valeur en ce moment, ils vont probablement vouloir vendre au plus offrant », explique Sébastien Provencher, observateur de la première heure de ce phénomène internet.

Voir AUBAINES en page 4

LES AUBAINES EN CHIFFRES

26 millions
Revenus des sites d'aubaines en juin dernier

300 millions
Revenus projetés en 2011

22 000
Aubaines vendues chaque jour (670 000 par mois)

57%
Rabais moyen (34,50 \$: prix moyen des offres)

Source: MyDealBag.com, juillet 2011

COURS, SÉMINAIRES ET ATELIERS

GRIMPER LES ÉCHELONS.
NOUVEAUX COURS
ET SÉMINAIRES
POUR GENS D'AFFAIRES
JUSTEMENT, VOUS
L'AVIEZ EN TÊTE.

DÈS LE 16 SEPTEMBRE 2011
NEUROMARKETING :
POUR MIEUX COMPRENDRE
VOS CONSOMMATEURS



FORMATIONS OFFERTES EN
ANGLAIS ET EN FRANÇAIS.
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT.

McGill
ÉCOLE D'ÉDUCATION PERMANENTE
WWW.MCGILL.CA/PRODEV
514.398.5454

LA TÉLÉ PASSE AU NUMÉRIQUE

LA MORT EN DOUCEUR
DES « OREILLES DE LAPIN »

Le 1^{er} septembre prochain, c'est la fin du signal analogique gratuit à la télé. Les chaînes gratuites comme Radio-Canada, TVA et V passeront au signal numérique dans les grandes villes du pays. Ce changement signifie la mort des téléviseurs à « oreilles de lapin », à moins que l'on dispose d'un syntoniseur numérique. Portrait d'une petite révolution de la télé qui se fera en douceur, espère-t-on dans l'industrie.



VINCENT
BROUSSEAU-POULIOT

L'industrie de la télévision s'attend à une mort en douceur des « oreilles de lapin » à la fin du mois.

Sur le coup de minuit le 1^{er} septembre, 80 % du pays passera de la technologie analogique au numérique, un signal de meilleure qualité pour les téléspectateurs et plus léger pour les distributeurs. Les téléviseurs analogiques munis d'antennes (ou, comme on dit communément, d'« oreilles de lapin ») devront être munis d'un convertisseur numérique pour continuer à capter gratuitement les chaînes généralistes comme Radio-Canada, TVA, V et Télé-Québec. Les abonnés au câble et à la télé par satellite ne sont pas touchés par le passage au numérique.

« La télévision gratuite va rester. Il suffit d'installer un convertisseur numérique », dit Chaouki Dakdouki, directeur de la radiodiffusion et des télécommunications de Patrimoine canadien.

France Lalonde est au nombre des téléspectateurs « occasionnels » qui devront se procurer un convertisseur numérique – le terme exact est plutôt syntoniseur numérique ou syntonisateur – d'ici à la fin du mois pour prolonger la vie de ses « oreilles de lapin ». « Je l'achèterai quand j'aurai le temps, peut-être seulement en septembre, dit l'employée du collège Édouard-Montpetit. Sauf quand je suis en vacances, je ne regarde presque pas la télé. »

Selon le CRTC, quelque 850 000 ménages (soit 7 % des foyers canadiens) ne sont pas abonnés au câble ou à la télé par satellite. Pourquoi doivent-ils passer du signal

analogique au numérique ? Pour libérer du spectre sur la bande passante, mais aussi pour améliorer la qualité de l'image à l'écran. « L'image numérique est presque parfaite. On n'aura plus de neige à l'écran », dit Chaouki Dakdouki. De plus, la technologie analogique devient de plus en plus désuète chez les fabricants de téléviseurs et d'équipements de diffusion.

Si le signal numérique gagne en qualité, il couvre toutefois moins de territoire. Résultat : le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) s'attend à ce qu'environ 17 500 foyers ne puissent capter le nouveau

signal numérique. « Très peu de gens perdront leur service au Québec », dit Scott Hutton, directeur de la radiodiffusion du CRTC. Ces orphelins du petit écran pourront profiter d'un programme de branchement par satellite offert gratuitement par Shaw, qui a dû se plier à cette condition imposée par le CRTC pour obtenir l'autorisation d'acheter les chaînes de télé

Global. Shaw branchera gratuitement jusqu'à 31 500 foyers, à la condition qu'ils n'aient pas été abonnés au câble ou à la télé satellite depuis trois mois. Il y a deux ans, les Américains ont vécu la même révolution numérique du petit écran. À une différence près : le gouvernement fédéral américain a offert aux consommateurs jusqu'à deux bons de réduction de 40 \$ par foyer pour acheter des syntoniseurs numériques. Au Canada, le gouvernement fédéral n'a pas jugé bon de subventionner l'achat de ces appareils. Le président du CRTC, Konrad von Finckenstein, avait d'abord suggéré au gouver-

« Beaucoup de gens qui ont des télévisions avec des oreilles de lapin sont des gens à faible revenu, plus vulnérables, pour qui un convertisseur de 50 \$ à 90 \$ représente une dépense importante, dit Anthony Hémond, avocat et analyste en télécommunications à l'Union des consommateurs. De plus, le passage au numérique libérera des fréquences qui seront mises aux enchères. La dernière fois que le gouvernement a fait des enchères, elles lui ont rapporté 4,2 milliards de dollars. Les fréquences qui seront libérées par le passage au numérique seront très intéressantes pour les entreprises de télécommunications, car elles couvrent de larges distances et vont dans les maisons. Pour des appareils gourmands comme les téléphones intelligents, c'est très intéressant. »

Le signal analogique gratuit ne disparaîtra pas complètement du paysage télévisuel canadien le mois prochain. Environ 80 % des téléspectateurs, ceux des grandes villes et des capitales provinciales, passeront obligatoirement à la télé numérique. Dans les régions moins peuplées, ce n'est pas obligatoire.

Au Québec, le passage au numérique est obligatoire dans les régions de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Rivière-du-Loup, Saguenay, Gatineau et Rouyn-Noranda-Val-d'Or. D'autres régions comme Mont-Tremblant, la Gaspésie et la Côte-Nord continueront d'utiliser le signal analogique. Donc, pas besoin de syntoniseur dans ces régions.

Il y a toutefois quelques exceptions. La plus importante ? Radio-Canada a obtenu un sursis d'un an pour sa chaîne anglophone CBC, qui continuera de diffuser un signal analogique dans les régions de Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi.

« L'image numérique est presque parfaite. On n'aura plus de neige à l'écran. » — Chaouki Dakdouki, de Patrimoine canadien

« L'image numérique est presque parfaite. On n'aura plus de neige à l'écran. » — Chaouki Dakdouki, de Patrimoine canadien

DES OREILLES DE LAPIN
QUI SURVIVRONT

Toutes les télévisions munies d'oreilles de lapin ne cesseront pas de fonctionner le 1^{er} septembre. Seules les télévisions analogiques rendront l'âme dans les régions qui passeront au numérique (Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Rivière-du-Loup, Saguenay, Gatineau et Rouyn-Noranda-Val-d'Or). Les télévisions numériques continueront de fonctionner. La clé ? Savoir si le téléviseur est muni d'un syntoniseur numérique intégré. « Les écrans plats en ont presque tous », résume Scott Hutton, directeur de la radiodiffusion du CRTC. Dans les régions qui ne passeront pas au numérique, les télévisions analogiques à oreilles de lapin continueront de fonctionner.

Ruée vers
les convertisseurs

VINCENT
BROUSSEAU-POULIOT

Comme des milliers de Québécois qui captent les signaux de la télé grâce à des oreilles de lapin, France Lalonde achètera un syntoniseur numérique. Elle ne compte pas s'abonner au câble pour l'instant. « Je ne regarde pas la télévision assez souvent pour m'abonner », dit cette employée du collège Édouard-Montpetit.

Julie Chrétien-Proulx, elle, troquera plutôt ses oreilles de lapin contre un nouveau téléviseur avec syntoniseur numérique intégré. Mais elle n'a pas non plus l'intention de devenir cliente d'un câblodistributeur. « Avec ma nouvelle télé, je pourrai capter une douzaine de chaînes au lieu de six actuellement, dit-elle. Je n'ai pas besoin du câble. Je regarde parfois des émissions en fin de soirée et des films qui commencent tard, mais

je suis surtout sur Netflix. » À quelques jours de la date limite du 31 août, elle doit arrêter son choix bientôt sur un téléviseur. « Je ne capte déjà plus certaines chaînes, et d'autres font des tests à partir de minuit », dit-elle.

Les distributeurs sont bien conscients du fait qu'ils ne réaliseront pas des affaires d'or à la suite du passage du signal analogique au numé-

« C'est difficile d'estimer le nombre de clients que nous gagnerons en raison du passage au numérique, mais nos offres sont très concurrentielles », dit Marie-Ève Francœur, porte-parole de Bell.

Une preuve de leurs attentes modestes ? Les entreprises de distribution n'offrent aucune

Le 1^{er} septembre sera une journée comme les autres pour les abonnés au câble et à la télé satellite.

rique le 1^{er} septembre. « Nous ne prévoyons pas une arrivée massive de nouveaux clients », dit René Guimond, vice-président des affaires publiques et des communications de Cogeco, qui a 875 000 clients au Québec et en Ontario. « Cette conversion représente

promotion particulière aux consommateurs qui regardent actuellement le petit écran grâce à des oreilles de lapin. « Nous avons des offres intéressantes et avantageuses en tout temps, mais pas particulièrement pour le passage au numérique », dit Élodie



LA TÉLÉ PASSE AU NUMÉRIQUE



La vie sans petit écran

VINCENT Brousseau-Pouliot

Le passage à la télé numérique ne se fera pas sans heurt: plutôt que d'acheter un syntoniseur numérique, plusieurs téléspectateurs pourraient choisir de se passer de télévision. Un mode de vie adopté il y a une quinzaine d'années par Pierre-Olivier Pineau, professeur universitaire qui, ironiquement, passe régulièrement à la télé comme spécialiste des politiques énergétiques. «Je suis faible de caractère, dit le professeur à HEC Montréal. Si j'avais une télé, je ne serais pas capable de me discipliner et je serais toujours sur mon sofa.»

Le manque de temps est une raison qu'invoquent souvent ceux qui ont déserté le petit écran. «Ça me vampirisait trop de mon temps. Parfois,

je pouvais passer des journées complètes devant la télé», dit Nicolas Paradis, étudiant à la maîtrise en philosophie.

Même constat de Sandra Picard, ingénieure à SNC-Lavalin, qui a laissé sa vieille télévision au bord du chemin quand elle a déménagé l'an dernier. «Nous sommes plus sélectifs dans nos heures d'écoute depuis que nous avons remplacé notre abonnement au câble par une connexion internet illimitée, dit-elle. Je regarde mes séries sur TOU. TV, mon chum son hockey sur l'internet.»

Après 10 ans sans télé, Nicolas Paradis se réconcilie bientôt avec le petit écran. «Mon père va me procurer une télé de 30 pouces, mais ce sera surtout un écran pour regarder des films et des DVD, et sûrement un peu le hockey

du samedi soir à CBC», dit l'étudiant à l'Université de Montréal.

Sandra Picard, elle, ne veut pas revenir à son ancienne vie. «Je trouve intéressant que mes enfants ne soient pas exposés à la télé en grandissant», dit cette jeune mère de famille, qui accouchera de son deuxième enfant dans quelques mois.

Pierre-Olivier Pineau n'a pas non plus l'intention de revenir en arrière, encore moins de s'abonner au câble ou à la télé par satellite. «La télé me manque parfois quand je veux regarder des matchs sportifs, les soirées électorales ou les remises de prix comme l'ADISQ, mais c'est trop cher de payer de 30\$ à 50\$ par mois pour le câble, d'autant plus qu'on ne choisit pas véritablement ses chaînes», dit-il.

les abonnés au câble et à la télé par satellite.

Après la date fatidique du 31 août, les câblodistributeurs comme Vidéotron et Cogeco continueront d'offrir le câble analogique, car la nouvelle restriction du CRTC ne s'applique qu'aux diffuseurs généralistes comme Radio-Canada et TVA. Quant aux abonnés de Bell et TELUS, ils ne sont pas touchés par le passage au numérique, car leurs distributeurs n'utilisent pas la technologie analogique.

Depuis des années, les câblodistributeurs tentent de convaincre leurs clients de passer au numérique. À titre d'exemple, Vidéotron n'offrira que le câble analogique de base à ses clients en Outaouais dans quelques mois. «La technologie analogique est très lourde. Sur l'espace qu'occupe une chaîne analogique, nous pouvons transmettre

10 chaînes numériques ou encore 2 chaînes numériques haute définition», dit Élodie Girardin-Lajoie, porte-parole de Vidéotron. «Le numérique nous permet une utilisation plus efficace de la bande passante, comme un service internet haute vitesse plus rapide et davantage de chaînes de télé haute définition», dit René Guimond, vice-président des affaires publiques et des communications de Cogeco.

Le tiers des clients de Vidéotron, au Québec, reçoivent un signal analogique (600 000 de son 1,8 million de clients). C'est le cas de 25% de la clientèle de son concurrent Cogeco (environ 220 000 des 875 000 clients qu'il compte au Québec et en Ontario). «L'analogique n'est pas la technologie de l'avenir, mais nous voulons offrir le choix à nos clients», dit Élodie Girardin-Lajoie, porte-parole de Vidéotron.

LE PASSAGE AU NUMÉRIQUE ET VOUS

VINCENT Brousseau-Pouliot



QUI ?

Abonnés au câble ou à la télé par satellite.

QUE FAIRE ?

Rien.

POURQUOI ?

Les câblodistributeurs (Vidéotron, Cogeco, Rogers) et les distributeurs par satellite ou par fibre optique (Bell, TELUS) continueront de transmettre le signal numérique ou analogique.



QUI ?

Non-abonnés au câble ou à la télé par satellite.

QUE FAIRE ?

1) Vérifier si votre région passe au signal numérique.

POURQUOI ?

Seulement 80% des téléspectateurs au pays, dont ceux des grandes villes et des capitales provinciales, passeront au signal numérique. Au Québec, le passage au numérique est obligatoire dans les régions de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Rivière-du-Loup, Saguenay, Gatineau et Rouyn-Noranda-Val-d'Or. D'autres régions, comme Mont-Tremblant, la Gaspésie et la Côte-Nord, continueront d'utiliser le signal analogique, qui ne requiert aucun changement.

QUE FAIRE ?

2) Vérifier si votre télé est munie d'un syntoniseur numérique.

POURQUOI ?

La plupart des télévisions sur le marché depuis cinq ans ont un syntoniseur numérique intégré. Si votre télé n'en a pas, il faut en acheter un pour continuer de capter gratuitement les signaux numériques des télé généralistes. Les magasins à grande surface comme Best Buy et Future Shop offrent leur modèle le moins cher en solde à 49,99\$.

QUE FAIRE ?

3) Vérifier si vous êtes admissible au programme de branchement satellite gratuit de Shaw.

POURQUOI ?

Il est possible que certains foyers dans des régions où le passage au numérique est obligatoire ne puissent capter le nouveau signal numérique pour des raisons techniques. Cette situation devrait toucher un nombre minime de téléspectateurs au Québec. Le cas échéant, ils sont admissibles au programme de branchement gratuit par satellite de Shaw, qui comprend seulement les chaînes dont ils captaient auparavant le signal analogique. Ils ne doivent pas avoir été abonnés au câble ou à la télé satellite depuis trois mois. Pour plus d'information, on peut joindre Shaw Direct au 1-888-782-7602.

Girardin-Lajoie, porte-parole de Vidéotron. Tous inscrits en Bourse, Cogeco, Bell, TELUS et Vidéotron (par le truchement de Quebecor) indiqueront le nombre de clients qu'ils auront gagnés cet été lorsqu'ils publieront leurs résultats financiers, plus tard à l'automne.

Pour l'instant, ce sont les magasins d'appareils électroniques qui profitent de la manne avec la vente de syntoniseurs. «Nous vendons énormément de syntoniseurs numériques. Il arrive régulièrement qu'on manque de stock, mais nous en recevons tous les deux jours», dit Patrick Lavoie, porte-parole de Best Buy Canada. «Ça se vend bien. Ça fait déjà plusieurs mois qu'on voit croître l'intérêt des clients pour les syntoniseurs numériques», dit Thierry Lopez, porte-parole de Future Shop au Québec.

Le 1^{er} septembre sera une journée comme les autres pour

Comment savoir si une télé est munie d'un syntoniseur numérique ?



Les mots «syntoniseur numérique» (*digital tuner*) ou «syntoniseur ATSC» (*ATSC tuner*) ou «syntoniseur intégré» (*integrated tuner*) sont généralement écrits à l'arrière de la télé. Sinon, il faut consulter le guide de l'utilisateur ou communiquer avec le fabricant.

Source: Patrimoine canadien

LA PRESSE AFFAIRES

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ REEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

AUJOURD'HUI

Commandes de biens durables (É.-U.) juillet: 2,0% juin: -2,1%

Guess BPA 2T: 81cUS

American Eagle Outfitters BPA 2T: 11cUS

LUNDI 29 AOÛT

Consommation des ménages (É.-U.) juillet: 0,5% juin: -0,2%

Winn-Dixie Stores BPA 4T: 15cUS

Donaldson Co. BPA 4T: 79cUS

Ithaca Energy BPA 2T: 1c

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

DEMAIN

Banque Nationale BPA 3T: 1,67\$

Mosaid Technologies BPA 1T: 45c

Krispy Kreme Doughnuts BPA 2T: 6cUS

Sanderson Farms BPA 3T: -93cUS

MARDI 30 AOÛT

Confiance des consommateurs (É.-U.) août: 54,0 juillet: 59,5

Bank of Nova Scotia BPA 3T: 1,12c

Barnes & Noble BPA 1T: -99cUS

Dollar General Corp. BPA 2T: 48cUS

VENDREDI 26 AOÛT

Indice prix PIB (É.-U.) août 2T: 2,3% juillet: 2,3%

Banque Royale BPA 3T: 1,09\$

Madison Square Garden Co. BPA 2T: 13cUS

Tiffany & Co. BPA 2T: 70cUS

MERCREDI 31 AOÛT

Commandes industrielles (É.-U.) juillet: 1,0% juin: -0,8%

CIBC BPA 3T: 1,81\$ juin: -1,0%

Bombardier BPA 2T: 10c

Joy Global BPA 3T: 1,50\$US

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

	9	8						
		1	7		6	5		
							2	4
2		3		1	7			9
1					3			8
9						3		5
	4		3			1		
		7			9		8	
	5							

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2064

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

5	9	7	4	8	1	3	6	2
4	1	3	2	7	6	8	9	5
2	6	8	9	3	5	1	4	7
8	2	5	7	9	4	6	1	3
9	4	1	5	6	3	2	7	8
3	7	6	1	2	8	9	5	4
7	8	4	6	1	2	5	3	9
1	3	9	8	5	7	4	2	6
6	5	2	3	4	9	7	8	1

Par Fabien Savary 2063

Remue-ménage en vue

SITES D'AUBAINES

AUBAINES

suite de la page 1

Même avis de la part d'Albert Bitton, consultant montréalais reconnu dans ce secteur. «De la consolidation dans le monde des aubaines quotidiennes au Canada? Certainement. Plusieurs sites ont déjà fermé leurs portes depuis le début de l'année. Le mois dernier, DealMango a acheté Goyup et Offeron a acheté Snaggles. En prime, au moins une demi-douzaine d'agréateurs m'ont contacté pour les aider à trouver un acheteur», écrit-il sur le blogue de son entreprise, Group Buying Canada.

Cette tendance n'est pas unique au Canada: Groupon, le géant tentaculaire des aubaines

quotidiennes, jongle avec ce genre de problèmes depuis le début de l'année. Son bassin de marchands affiliés, en croissance ininterrompue depuis ses débuts en novembre 2008, a décliné pour la première fois

la place, mais pas moins de 170 sites web opèrent dans ce créneau. Incluant Groupon, WagJag et Teambuy, qui récoltent les deux tiers des recettes générées au pays, ils sont environ 120 à proposer chaque

grandes régions métropolitaines se comptent sur les doigts d'une main, possède ainsi plus de sites d'aubaines que les États-Unis. C'est beaucoup. Peut-être même trop, constate Robert Duhamel, directeur du site d'aubaines LeRenard.ca, propriété du groupe propriétaire de La Presse.

«Les commerçants ne sont plus capables. Quand un vendeur appelle, ils lui répondent généralement: ah non! Pas un autre! Il faut dire que s'ils sont différents en surface, tous les sites se ressemblent, puisqu'ils utilisent la même formule», dit-il.

Outre la consolidation, M. Duhamel pense que les sites d'aubaines vont essayer de se différencier, soit en se

«Les commerçants ne sont plus capables. Quand un vendeur appelle, ils lui répondent généralement: ah non! Pas un autre!» — Robert Duhamel, directeur du site LeRenard.ca

entre les premier et second trimestres de 2011, passant de 20 233 à 20 041 inscrits.

Les commerçants montréalais essouffés

Au Canada, une poignée de sites occupe à peu près toute

jour au moins une offre d'achat groupé aux internautes. Les autres répertoire bon nombre de ces offres sur leur propre site. On appelle ceux-là des agréateurs d'aubaines.

Par rapport à la taille de son marché, le Canada, où les

Les acteurs au Canada, leur part de marché et leurs ventes en juin:

- > Groupon: 28% avec 7,2 millions
- > WagJag, propriété de TorStar: 25% avec 6,5 millions
- > TeamBuy.ca: 12,5% avec 3,3 millions
- > Dealfind: 9,7% avec 2,5 millions
- > LivingSocial: 7% avec 1,8 million

(Source: MyDealBag.com, juillet 2011)

spécialisant, soit en s'attaquant au marché mobile, ou autre. C'est un avis partagé par Sébastien Provencher.

«La segmentation est inévitable. On le voit déjà avec certains agréateurs, qui ciblent leurs offres selon les goûts de l'utilisateur. Ça va aider à calmer le marché, car tout indique qu'il est là pour rester.»

Gros maux de tête pour les entreprises

TRAVAUX

suite de la page 1

L'ordre des conseillers en ressources humaines, qui envoie régulièrement des sondages à ses membres, dit n'avoir jamais observé un taux de réponse aussi élevé.

«Si on exclut Kadhafi et Jack Layton, on ne parle à peu près que de travaux routiers à Montréal. Notre sondage vient confirmer qu'il s'agit aussi d'une préoccupation majeure auprès des entreprises», dit M. Francoeur.

Près de 70% des répondants qui ont détaillé leurs réponses disent observer plus de retards qu'à l'habitude chez leurs employés, et le tiers d'entre eux évoquent des délais de 30 minutes et plus.

Plusieurs employés choisissent aussi de jeter l'éponge et de rester carrément chez eux plutôt que d'aller affronter les



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Près de 70% des répondants qui ont détaillé leurs réponses disent observer plus de retards qu'à l'habitude chez leurs employés.

cônes orange sur les routes. Une hausse de l'absentéisme a été observée chez 45% des conseillers en ressources humaines ayant répondu au sondage.

«On est dans une économie

où on parle beaucoup de productivité. Or, on voit que la question des travaux et des ponts est maintenant problématique dans les organisations», dit M. Francoeur.

Même le moral des troupes qui atteignent bel et bien leur lieu de travail est miné. Les gestionnaires ont observé du stress (78% des répondants), de la fatigue (71%), de l'irritabilité (64%), des pertes de motivation (26%) et même des conflits (9%) dans leur milieu de travail qu'ils attribuent directement aux travaux routiers.

Bref, les cônes orange qui parsèment la métropole font voir rouge.

Message politique que ce pavé dans la mare envoyé par l'OCRHA?

«Il faut que les gouvernements, quel que soit leur niveau, fassent leur possible pour minimiser les inconvénients. Mais notre message vise surtout les entreprises en disant qu'il est temps de réfléchir à des solutions», répond M. Francoeur.

Parce que des solutions,

il en existe. Le sondage montre en effet que bon nombre d'entreprises ont déjà commencé à prendre des mesures pour réduire les impacts des bouchons sur leur fonctionnement.

Ainsi, 46,7% des gestionnaires en ressources humaines ayant répondu au sondage offrent des horaires plus flexibles à leurs employés, tandis que 27,6% d'entre eux ont commencé à favoriser le télétravail. Le covoiturage (7,6%) et les transports en commun (4,7%) sont aussi utilisés comme outils pour lutter contre les problèmes de circulation.

«C'est le temps de réfléchir à offrir des horaires flexibles aux employés, à favoriser le télétravail, à envoyer le message d'utiliser les transports en commun», dit M. Francoeur.

Trimestre enviable pour les banques

BMO

suite de la page 1

Les synergies provenant de cette acquisition ont été revues à la hausse, a fait savoir hier la direction de l'institution financière, qui a licencié 475 des employés de Milwaukee depuis qu'elle en a fait l'acquisition.

Au Canada, son marché principal, la Banque de Montréal affiche une rentabilité plus modeste, en hausse de 1,8% comparativement à l'an dernier. La marge nette d'intérêts, qui reflète la différence entre le coût des fonds de la banque et le taux payé par les emprunteurs, est inférieure à ce qu'elle est aux États-Unis et a encore diminué au cours du trimestre.

Au cours d'une conférence téléphonique avec les analystes, la direction de la banque a dit s'attendre à ce que sa marge nette d'intérêts continue d'être sous pression au cours des prochains mois. L'impact de la débâcle récente des marchés financiers devrait aussi se faire sentir dans les résultats du dernier trimestre de l'exercice, ont avancé ses dirigeants.

L'horizon s'étant considérablement assombri aux États-Unis et en Europe, la Banque de Montréal a révisé à la baisse ses prévisions de croissance économique pour 2011, tout en demeurant optimiste. «Une croissance modérée reste le scénario le plus probable», a assuré son président et chef de la direction Bill Down.

BMO Groupe financier mise sur la diversification de ses activités pour maintenir sa rentabilité, ce qui est un bon pari, selon l'analyste Michael Goldberg,

de Valeurs mobilières Desjardins. «La diversification est rentable et j'aime les banques qui ont plusieurs sources de revenus», a-t-il commenté. Ses préférées parmi les banques canadiennes sont la Scotia, la TD et la BMO.

Demain jeudi, c'est au tour de la Banque Nationale de publier ses résultats du troisième trimestre. La Royale suivra vendredi, tandis que les résultats de la Scotia, de la CIBC et de la TD seront connus au cours de la semaine prochaine.

AFFAIRES
700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

NOUVEAU RESTAURANT, 1500 pi², avec terrasse, complètement équipé. Fabuleuse opportunité. 644, de Courcelles, Mt. 514 935-9693.

VEUT acheter pratique de comptabilité (clients). Merci de communiquer au (514)-571-0583

715 FINANCEMENT

1-514-241-7000 - Sécur Finance
Prêts hyp., rés., locaux, comm., construction.
www.securfinance.com

1^{ère} / 2^e HYPOTHÈQUE ET CONSTRUCTION
Commercial • Industriel • Résidentiel
DENCOL, 514-342-1356 (agent protégé)

450-688-7212
PRÊTER - INVESTIR
www.financierepretbec.ca

AVIS
800

850 AVIS DE DISSOLUTION CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que JOHANNE MARIE MARGUERITE LEVAC, dont l'adresse du domicile est le 6355, rue Louis-Hémon, Montréal, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de JOHANNE LEVAC DOYLE.

AVIS

Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt. La Presse qui convient de publier dans la prochaine édition du journal une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signalée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, le jour qui précède sa parution. Dans tous les cas, il suffit de composer le (514) 987-VENDU.

PRÉCISION
RÉVATEURS

Dans le texte *Transat* déploie ses ailes en Ontario paru dans notre numéro d'hier, *La Presse* mentionnait les activités de Révateurs au Québec et en France. Dans les faits, Révateurs, qui prendra dorénavant le nom de Transat Découvertes, ne fait pas affaire en France. Transat Découvertes se consacrera également au Québec. Nos excuses.

VACANCES VOYAGE
Tous les mercredis et samedis dans
LA PRESSE

AVIS PUBLIC

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA (BDC)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE

Les Canadiens de partout au pays sont invités à assister à l'assemblée publique annuelle de BDC.

Webdiffusion en direct

Le mercredi 7 septembre 2011
de 16 h 30 à 17 h (HAE)

L'assemblée présentera le mandat, les activités, les résultats et les projets futurs de BDC.

Préinscription requise : bdc.ca/apa

bdc.ca | 1 888 INFO BDC

Canada



Le commerce de détail s'essouffle

Les dépenses ont fait du surplace même avant la crise des marchés boursiers

MARIE TISON

Si on fait abstraction du secteur de l'automobile, les ventes au détail ont légèrement fléchi au Canada en juin dernier. Toutefois, cela ne constitue pas nécessairement un autre signe que l'économie s'en va vers un nouveau ralentissement.

Selon Statistique Canada, les ventes au détail ont augmenté de 0,7% pour atteindre 37,8 milliards de dollars en juin au Canada. Toutefois, si on exclut les ventes des détaillants de véhicules automobiles et de pièces, les ventes ont diminué de 0,1%.

«Je serais prudent avant de dire que c'est le début d'une tendance plus difficile pour le commerce de détail, a dit Benoît Durocher, économiste chez Desjardins. Il faut faire attention parce qu'il y a eu des baisses de prix importantes dans certains secteurs, comme l'essence, les articles électroniques

et ménagers, qui ont fait baisser la moyenne. Lorsqu'on regarde les volumes, il y a eu une très bonne progression en juin.»

Il a indiqué que l'indice de confiance des ménages du Conference Board du Canada, publié lundi, était probablement un indice plus révélateur. L'indice de confiance des ménages canadiens a diminué de 6,6% au mois d'août, par rapport au mois précédent, alors que l'indice de confiance des ménages québécois a dégringolé de 12,7%.

«Les données de Statistique Canada sur les ventes au détail portaient sur le mois de juin, a fait remarquer M. Durocher au cours d'une entrevue téléphonique avec *La Presse Affaires*. Or, il s'est passé bien des choses entre le mois de juin et aujourd'hui.»

Mais même l'indice de confiance du Conference Board ne serait pas nécessairement le signe d'une tendance à la baisse.

«Nous étions au cœur de la crise quand le Conference Board a fait son sondage, a déclaré l'économiste de Desjardins. La situation n'est pas encore réglée, mais ce n'est peut-être pas la panique que nous avons vue il y a quelques semaines.»

Il a rappelé que les éléments fondamentaux de l'économie canadienne étaient encore «rela-

tivement bons», avec un marché du travail robuste, des revenus assez solides et des taux d'intérêt très bas. Les perspectives économiques se sont cependant assombries depuis le printemps.

«On a beau avoir des conditions gagnantes, si la confiance n'est pas là, c'est bien difficile d'avoir une progression des dépenses des consommateurs», a-t-il indiqué.

De son côté, Sébastien Lavoie, économiste à la Banque Laurentienne, a insisté sur l'endettement des ménages canadiens.

«Les revenus ne suivent pas la hausse du coût de la vie, a-t-il

Canada et la confiance n'a pas été minimisée par la chamaille politique à Washington, qui a fait en sorte que les consommateurs américains ont le moral dans les talons, a-t-il déclaré. Ça devrait nous donner un profil de consommation un peu plus intéressant ici qu'aux États-Unis.»

Comme M. Durocher, l'économiste de la Banque Laurentienne a noté que les données de Statistique Canada sur les ventes au détail portaient sur le mois de juin, il y a donc deux mois.

«Il ne faut pas trop regarder dans le rétroviseur, c'est plus ce qui s'en vient qui va peser lourd, a-t-il lancé. Avec toute la dette de consommation, il faudra s'attendre à une croissance plus modeste. Les commerçants vont trouver ça plus difficile.»

Certains détaillants devraient cependant tirer leur épingle du jeu, surtout ceux qui vendent des produits moins chers.

«On a beau avoir des conditions gagnantes, si la confiance n'est pas là, c'est bien difficile d'avoir une progression des dépenses des consommateurs.»

— Benoît Durocher, économiste chez Desjardins

«On a beau avoir des conditions gagnantes, si la confiance

affirmé. Ça va donner des statistiques plus anémiques en ce qui concerne les ventes au détail.»

Il a toutefois noté que la situation des ménages canadiens était moins dramatique que celle des ménages américains. «Le taux de chômage est plus faible au

Fermeture abrupte de trois centres d'appels

Investissement Québec réclame 800 000 \$ à l'américaine IQT

MARTIN CROTEAU

L'entreprise américaine IQT a violé les lois québécoises en fermant trois centres d'appels le mois dernier, affirme Investissement Québec, qui somme les dirigeants de la firme de lui rembourser une subvention et une garantie de prêt qui totalisent 800 000\$. Dans une mise en demeure expédiée la semaine dernière, l'organisme gouvernemental leur donne une dizaine de jours pour s'exécuter. Faute de quoi, il les poursuivra.

«Dans nos offres, on précise que les entreprises doivent respecter toutes les lois du Québec, explique la porte-parole d'Investissement Québec, Chantal Corbeil. Or, ils n'ont pas respecté les lois sur les normes du travail. C'est en vertu de ce défaut qu'on leur réclame le remboursement total de la contribution financière d'Investissement Québec et de la garantie de prêt.»

IQT n'a pas profité d'une aide financière d'Investissement Québec de manière directe. L'organisme gouvernemental a versé une subvention et une garantie de prêt à Expertel, une société québécoise que la firme américaine a achetée en 2009.

1200 employés à la rue

En 2000, Investissement Québec a consenti une subvention de 670 000 \$ à Expertel pour l'inciter à ouvrir un centre d'appels à Laval. Quelques années plus tard, l'organisme s'est porté garant d'un prêt de 950 000 \$ accordé par le Mouvement Desjardins à cette même entreprise. Il cautionne le prêt à hauteur de 70%.

IQT a hérité du prêt en question – et de la garantie qui l'accompagne – en mettant la main sur Expertel. L'entreprise doit toujours 150 000 \$ à Desjardins. Si elle n'est plus en mesure de rembourser cette créance, Investissement Québec pourrait être forcé de verser plus de 100 000 \$.



PHOTO VINCE TALOTTA, LA PRESSE CANADIENNE

Plusieurs créanciers québécois sont aux trousse de la firme américaine IQT, qui a fermé sans préavis trois centres d'appels à Laval, Trois-Rivières et Oshawa, en Ontario, le mois dernier. Des travailleurs d'IQT à Oshawa ont manifesté contre cette fermeture abrupte, qui les a privés de leur dernier chèque de paye.

La mise en demeure ne vise pas seulement l'entreprise IQT, mais aussi ses actionnaires américains John Fellows et Alex Mortman, qui pourraient être poursuivis à titre personnel, précise M^{me} Corbeil.

Joint à New York, le cofondateur d'IQT, Alex

Mortman n'a pas rappelé par la suite.

Rappelons qu'IQT a abruptement fermé ses centres d'appels de Laval, Trois-Rivières et Oshawa le 15 juillet. Ses 1200 employés se sont retrouvés à la rue, privés de leurs dernières semaines de salaire et de leurs

IQT, qui n'a jamais déclaré faillite, a aussi laissé en plan plusieurs créanciers. Parmi ceux-ci, on compte le propriétaire de l'immeuble où se trouvait le centre d'appels de Trois-Rivières, le fonds immobilier Olymbec, qui est le seul à avoir poursuivi IQT.

La semaine dernière, des travailleurs ontariens d'IQT ont institué un recours collectif contre la firme et ses dirigeants. La Commission des normes du travail pourrait lancer des recours au nom des quelque 600 travailleurs québécois licenciés par l'entreprise.

Mortman, a affirmé ne pas être en mesure de commenter l'affaire, car il n'a reçu aucune lettre d'Investissement Québec. L'organisme a rétorqué que le document a bel et bien été livré par messagerie aux locaux d'IQT dans la métropole américaine lundi matin. Relancé par *La Presse Affaires*, M.

indemnités de départ.

La semaine dernière, des travailleurs ontariens d'IQT ont institué un recours collectif contre la firme et ses dirigeants. La Commission des normes du travail pourrait lancer des recours au nom des quelque 600 travailleurs québécois licenciés par l'entreprise.

Le Mouvement Desjardins pourrait bientôt lui emboîter le pas, a confirmé son porte-parole, André Chapleau.

«Des recours légaux ne sont pas exclus, bien au contraire», a-t-il indiqué.

IQT doit également près de 2 millions à Revenu Québec, ainsi que 30 000 \$ à Hydro-Québec.

Verdun menace de poursuivre le golf de L'Île-des-Sœurs

MARTIN CROTEAU

L'arrondissement de Verdun menace de s'adresser aux tribunaux pour forcer le propriétaire du golf de L'Île-des-Sœurs à rouvrir son parcours, fermé il y a trois semaines.

L'administration du maire Claude Trudel est à couteaux tirés avec le promoteur Pierre Émond depuis l'ouverture du golf l'été dernier. Au terme de longs mois de pourparlers, l'homme d'affaires a tout bonnement fermé le terrain le 5 août.

Dans une mise en demeure envoyée la semaine dernière, l'arrondissement affirme que M. Émond s'est placé en défaut du bail emphytéotique de 60 ans conclu entre les deux parties. L'entente prévoit que le promoteur pourra occuper ce vaste terrain municipal. En retour, il aura l'obligation d'y exploiter un parcours de golf.

Le maire Trudel souhaite avant tout en venir à une entente négociée avec le golf, a-t-il indiqué hier, mais il ne s'empêchera pas de recourir aux tribunaux si l'impasse persiste.

«Je trouve ça surprenant dans la mesure où il a dépensé pas mal de sous pour bâtir son terrain, a-t-il indiqué hier. Pourquoi ne veut-il pas venir s'asseoir avec l'arrondissement? Ça me dépasse parce que tous les autres promoteurs, quels qu'ils soient, sont obligés de passer par l'arrondissement pour obtenir un permis. On ne fera pas de spécial pour M. Émond.»

La querelle qui oppose l'arrondissement au golf couve depuis l'ouverture du parcours, l'été dernier. Les autorités accusent le promoteur d'avoir enfreint une série de règlements municipaux, notamment d'avoir érigé un filet protecteur dans un corridor vert, et d'avoir raccordé un égout pluvial au réseau municipal sans autorisation. Certains points ont été réglés à l'amiable, mais plusieurs entorses aux règles posent encore problème, affirme M. Trudel. Le porte-parole du golf de l'Île-des-Sœurs n'a pas commenté l'affaire, hier.

Construire ensemble la nouvelle bioéconomie

Une course de niveau international se joue pour mettre les carburants renouvelables de la prochaine génération sur le marché. Le Canada veut la gagner.

Le Fonds de biocarburants ProGen de 500 millions \$ reçoit maintenant les demandes de financement.



Fonds de biocarburants ProGen^{MC}

TECHNOLOGIES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CANADA

Pour en savoir plus, envoyez-nous un courriel à nextgenapplications@sdct.ca ou visitez la section Financement de notre site Web au www.sdct.ca

Financé par le Gouvernement du Canada |

LA PRESSE AFFAIRES

Ventes de maisons neuves

Nouvelle baisse aux États-Unis

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Les ventes de maisons individuelles neuves aux États-Unis ont baissé en juillet pour le troisième mois d'affilée, selon des chiffres publiés hier à Washington par le département du Commerce.

Elles ont reculé de 0,7 % par rapport à juin, en données corrigées des variations saisonnières, pour atteindre un niveau correspondant à 298 000 transactions en rythme annualisé alors que les analystes estimaient, selon leur prévision médiane, qu'elles s'étaient stabilisées.

Le Ministère a revu en forte hausse le recul des ventes des deux mois précédents, calculant que celui-ci a atteint 2,9 % en juin, après 2,2 % en mai (contre -1,0 et 0,6 % respectivement dans son estimation précédente).

Établi depuis 1963, l'indice des ventes de maisons neuves se rapproche de son record de faiblesse de 281 000 transactions en rythme annualisé touché en février.

Le nombre de maisons neuves à vendre à la fin du mois (164 000) correspond lui à un nouveau record de faiblesse, effaçant celui de juin.

Selon le Ministère, le prix médian des transactions, qui s'était redressé étonnamment en juin, a rechuté de 6,0 % pour revenir pratiquement à son niveau extrêmement faible du mois de mai.

L'immobilier neuf aux États-Unis souffre de l'abondance de biens récents, construits lors de la bulle spéculative dans l'immobilier (2003-2007), et de l'inondation du marché par les logements saisis vendus à des prix cassés.

La réduction progressive du stock de logements neufs à vendre (dont la durée d'écoulement était selon le Ministère de six mois et demi fin juillet contre neuf mois un an plus tôt) doit poser les bases d'une reprise de la construction si tant est que la purge des saisies s'achève et que la demande se redresse, ce qui n'est toujours pas vraiment le cas malgré la faiblesse des taux immobiliers.



PHOTO JOSHUA LOTT, REUTERS

Les ventes de maisons neuves ont reculé de 0,7 % par rapport à juin, en données corrigées des variations saisonnières.

FRANCE

Vers une taxe sur les « ultra-riches »

FRANCESCO FONTEMAGGI
AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Les très riches vont être mis à contribution pour réduire la dette de la France, mais le gouvernement semble privilégier une taxe symbolique, alors que de nombreux ménages aisés échappent encore en grande partie à l'impôt grâce aux innombrables niches fiscales.

Le principe d'une taxation est acquis, a-t-on affirmé à l'AFP de source gouvernementale hier, à la veille de l'annonce du plan d'austérité français.

Dès le printemps, alors qu'il réduisait l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et abrogeait le bouclier fiscal, le gouvernement s'était engagé à taxer les rémunérations « extravagantes » de certains grands patrons.

Depuis, les experts planchent sur cette mesure, que l'exécutif, abondamment

accusé par la gauche de favoriser les riches, entend mettre en exergue pour démontrer son souci de l'équité fiscale.

Dans le sillage du milliardaire américain Warren Buffett, 16 très grandes fortunes françaises, dont Liliane Bettencourt, se sont dites prêtes hier à apporter une « contribution exception-

L'exécutif, abondamment accusé par la gauche de favoriser les riches, entend mettre en exergue cette mesure pour démontrer son souci de l'équité fiscale.

nelle», mais «raisonnable» à la réduction de la dette.

Mais «les modalités ne sont toujours pas définies», assure-t-on à Bercy, pas plus que le taux de la nouvelle imposition, son caractère pérenne ou limité dans le temps, ou le seuil de revenus à partir duquel elle s'appliquera.

Or, selon le niveau où les curseurs sont placés, cette taxe sera cosmétique ou conséquente.

«Cacahouètes»

«La piste qui tient la corde est celle d'une taxation du bénéficiaire», explique-t-on de source gouvernementale.

Une taxation des entreprises qui distribuent des

remunérations exagérées, initialement envisagée, semble avoir été délaissée, car trop complexe et peu efficace. Exit aussi la création d'une nouvelle tranche d'impôt à 45 % ou 46 % pour les revenus supérieurs à 100 000 ou 150 000 euros, chère à une partie de la majorité, mais

dont Nicolas Sarkozy ne veut pas.

L'hypothèse privilégiée est une nouvelle taxe visant les «ultra-riches», de 1 % ou 2 % sur les revenus dépassant un million d'euros par an. Cela concernerait 30 000 foyers et rapporterait 150 à 300 millions.

«C'est des cacahouètes!», s'emporte l'économiste Thibault Gajdos, directeur de recherche au CNRS. «Ce n'est pas à la hauteur des enjeux budgétaires et c'est presque pire que de ne rien faire, car le gouvernement va se donner bonne conscience pour pas cher».

Moins sévères, d'autres économistes ne débordent pas pour autant d'enthousiasme pour la mesure envisagée.

«Une telle taxe, c'est avant tout symbolique, et les symboles, c'est aussi important», estime Jacques Delpla, membre du Conseil d'analyse économique (CAE).

Même son de cloche chez Christian Saint-Étienne,

professeur à Paris-Dauphine, qui y voit «une vraie taxation», mais «qui ne concerne pas grand monde et ne rapporte pas grand-chose» et s'avère donc «cosmétique».

Jacques Delpla et Christian Saint-Étienne jugent tous deux que la vraie manière de mieux taxer les ménages très aisés serait de s'attaquer frontalement aux niches fiscales, qui permettent essentiellement aux très riches d'échapper en partie, parfois totalement, à l'impôt sur le revenu.

«Les niches fiscales sont la première source d'inégalités», plaide le premier. «Il faudrait créer une sorte d'impôt minimum, de manière à ce que personne ne puisse réduire ce qu'il doit au fisc de plus de 50 %», renchérit le second.

Le député UMP Jérôme Chartier a fait une telle proposition, mais elle ne semblait pas devoir être retenue par le gouvernement.

Pourtant, un récent rapport du Conseil des prélèvements obligatoires, rattaché à la Cour des comptes, critiquait vivement l'impôt sur le revenu, censé être progressif, mais qui devient «dégressif» pour les quelques milliers de contribuables les plus aisés.

Appel d'offres

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

APPEL D'OFFRES FONDÉ UNIQUEMENT SUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, par l'entremise de Géoboutique Québec, requiert des soumissions pour la gestion et l'exploitation de concessions d'impression et de distribution, sur tout le territoire québécois, des cartes sur papier.

Les documents d'appel d'offres (numéro 252511-02) seront accessibles à compter du 17 août 2011 sur le site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, le système électronique d'appel d'offres (SEAO):

Téléphone: 514 856-6600 ou 1 866 669-SEAO
Télécopieur: 1 514 257-8544
Internet: www.seao.ca

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions concernant le présent appel d'offres doivent être présentées avant 15 h, heure locale, le 13 septembre 2011, à l'attention de M. Frédéric Brochu, à l'adresse suivante:

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale adjointe des ressources matérielles
5700, 4^e Avenue Ouest, local D-312
Québec (Québec) G1H 6R1

L'ouverture publique des soumissions s'effectuera à cette même adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus pour la réception des soumissions.

La soumission doit être valide pour une période de 45 jours à compter de la date limite de réception des soumissions.

SOUMISSIONNAIRES ADMIS À PRÉSENTER UNE SOUMISSION

Seuls sont admis à présenter une soumission les soumissionnaires qui possèdent les compétences requises et qui ont leur établissement principal au Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie, soit:

- une somme forfaitaire de **cinq mille dollars (5 000 \$)**, si la garantie est sous la forme d'un cautionnement de soumission;
- une somme forfaitaire de **deux mille cinq cents dollars (2 500 \$)**, s'il s'agit d'un chèque certifié ou d'une autre forme de garantie prévue dans les documents d'appel d'offres.

GARANTIE D'EXÉCUTION

Le soumissionnaire retenu devra fournir, avant la signature du contrat de concession, une garantie d'exécution équivalente au montant de la garantie de soumission exigée dans le cadre du présent appel d'offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Louise Ouellet
Sous-ministre associée de Foncier Québec

Québec

La Chine, premier marché mondial des ordinateurs personnels

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — La Chine est devenue le premier marché mondial pour les ordinateurs personnels au deuxième trimestre 2011, dépassant ainsi les États-Unis, et elle pourrait définitivement passer devant la première puissance mondiale pendant l'année 2012, selon un analyste du cabinet IDC.

Alors que le marché s'est contracté aux États-Unis de 4,8 % à 17,7 millions d'unités d'avril à juin, en Chine, le marché a gagné 14 % à 18,5 millions de PC, selon Bryan Ma, associé au cabinet IDC.

«La Chine a bénéficié des achats menés par les entreprises et de l'activité du gouvernement alors qu'en même temps le marché ralentissait aux États-Unis», a-t-il indiqué à l'AFP.

«Nous nous attendons à ce que la Chine continue à dépasser les États-Unis au troisième trimestre 2011, mais le quatrième trimestre devrait voir le marché américain reprendre temporairement la première place grâce aux traditionnels achats de fin d'année», a-t-il ajouté.

Pour l'année 2011, les États-Unis resteront donc le premier marché pour les PC. «Mais en 2012, la Chine devrait reprendre sa

première place si la croissance continue», souligne M. Ma.

La marque Lenovo garde la première place sur le marché (22,5 %), devant Acer (11,9 %), Dell (10,5 %) et HP (10,4 %).

Manufacturier

Par ailleurs, l'activité manufacturière en Chine s'est contractée au mois d'août pour le second mois d'affilée, selon l'indice PMI préliminaire de la Banque HSBC, publié hier.

«La Chine a bénéficié des achats menés par les entreprises et de l'activité du gouvernement alors qu'en même temps le marché ralentissait aux États-Unis.» — Bryan Ma, associé au cabinet IDC

L'indice PMI des directeurs d'achat calculé par HSBC a atteint 49,8 en août contre 49,3 en juillet, ce qui était le niveau le plus bas pour cet indicateur depuis mars 2009.

Un chiffre supérieur à 50 indique une expansion de l'activité manufacturière, un chiffre inférieur à 50 une contraction.

Le chiffre d'août sera probablement révisé le 1^{er} septembre quand l'indice définitif sera publié par HSBC, qui interroge les

directeurs d'achat de plus de 420 entreprises manufacturières en Chine.

La légère contraction de juillet-août doit être relativisée selon HSBC. «Le risque d'un atterrissage brutal est encore lointain», a estimé Qu Hongbin, économiste en chef de HSBC.

La croissance du PIB chinois a été de 9,5 % au deuxième trimestre 2011, après 9,7 % au premier et 10,3 % en 2010.

Les entreprises manufacturières chinoises sont actuellement confrontées à

une baisse de leurs carnets de commandes, mais aussi à une hausse de leurs coûts de production et, pour les sociétés exportatrices, à l'appréciation de la monnaie chinoise.

Depuis juin 2010, date à laquelle la Chine a réinstauré une marge de fluctuation de 0,5 % autour du cours pivot, le yuan s'est apprécié d'environ 6,8 % par rapport au dollar, un taux non négligeable, mais largement insuffisant pour les États-Unis.

CV

LE RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION AU QUÉBEC

TÉLÉPHONE 514.285.7320

TÉLÉCOPIEUR 514.499.2053

cv@lapresse.ca

WORKOPOLIS

LA PRESSE

EMPLOI

Perspectives généralement favorables au Québec

Les perspectives d'emploi au Québec semblent favorables selon les résultats de l'enquête prospective trimestrielle réalisée par l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréées (CRHA). Seule ombre au tableau: l'inflation, qui risque de réduire le pouvoir d'achat des travailleurs.

IRIS GAGNON-PARADIS
COLLABORATION SPÉCIALE

Mise sur pied au début 2011 par l'Ordre des CRHA, l'enquête prospective trimestrielle en est à sa troisième édition. En juillet, 346 professionnels de la gestion des ressources humaines représentant quelque 204 000 employés ont été sondés sur leurs attentes quant à l'évolution de l'emploi dans leurs entreprises.

« On a lancé cette étude dans un contexte où l'économie va relativement bien, alors que le nombre de travailleurs est en hausse. Notre enquête vient refléter cette réalité: les chiffres montrent que les entreprises sont toujours en mode embauche », résume Florent Francoeur, président du CRHA.

En effet, 40,1 % des répondants prévoient une augmentation du nombre d'employés au sein de leur entreprise au cours des trois prochains mois, alors que seulement 3 % prévoient une diminution, pour une différence nette de +37,2 %. Cela constitue une augmentation par rapport au trimestre précédent (+34,2 %).

C'est surtout au sein des petites entreprises (+43 %), dans le secteur manufacturier (+54 %) et dans la grande région de Montréal (+46 %) qu'on prévoit le plus d'embauche. Les attentes sont moins élevées en région avec des différences nettes de +21 % pour la région de Québec et +33 % en Montérégie.

Côté recrutement, l'été semble avoir allégé la pression sur les épaules des



La situation de l'emploi s'améliore au Québec.

PHOTO LEO RAMIREZ, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

employeurs, pour qui la recherche de nouveaux talents demeure un défi de taille. On note une baisse par rapport au trimestre précédent concernant les efforts de recrutement prévus: 39,1 % s'attendent à une intensification des efforts, comparativement à 56,7 % le trimestre précédent.

« Grâce à la main-d'œuvre étudiante qui est plus disponible et au ralentissement normal du niveau de la production, la pression est moins grande l'été. Mais cela risque de revenir à la normale et la rareté de la main-d'œuvre risque de s'accroître au cours des prochains mois », avertit M. Francoeur.

Gare à l'inflation!

Les nouvelles semblent donc généralement bonnes pour les travailleurs québécois, comme nous le confirme Jean-François Lefebvre, porte-parole pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale: « Depuis la fin de la récession, la situation de l'emploi continue de s'améliorer et le marché québécois demeure solide. À moins de 8 %, le taux de chômage reste un des plus faibles des 30 dernières années », affirme-t-il.

Seule ombre au tableau: l'inflation, qui est passée de 1,1 % au premier trimestre de 2010 à 2,2 % un an plus

tard, pour monter à 3,2 % au cours des deux derniers trimestres. Interrogés

sur leur intention d'augmenter les salaires au-delà du taux d'inflation au cours de la prochaine année, les gestionnaires se montrent prudents: seulement 13,1 % répondent par la positive, alors que 37,5 % avouent prévoir un fléchissement, ce qui crée une différence nette de -24,4 %, comparativement à +22 % au trimestre précédent.

« Cette baisse importante est provoquée par l'augmentation de l'inflation, note M. Francoeur. Dans plusieurs conventions collectives qui ont été signées dernièrement, la norme était une augmentation de 2 % par année, et il ne faut pas oublier que 40 % des travailleurs sont syndiqués au Québec. Si la tendance se maintient avec une inflation à 3 %, les augmentations de salaire ne suivront pas, ce qui diminuera le pouvoir d'achat des travailleurs. »

Quant aux soubresauts de la Bourse à la suite des problèmes connus par le gouvernement américain, ils ne devraient pas inquiéter outre mesure les travailleurs québécois et canadiens, croit M. Francoeur: « Contrairement à la crise de 2008, ce qui se passe aux États-Unis présentement n'est pas lié à la santé financière des entreprises, mais du gouvernement. Bien sûr, cela crée de l'instabilité. Mais au Canada présentement les entreprises vont bien et le dollar est presque à parité; il y a donc peu d'impact sur l'emploi à anticiper pour le moment », conclut-il.

La banque suisse UBS supprime 3500 emplois

AGENCE FRANCE-PRESSE

GENÈVE — La banque suisse UBS va supprimer 3500 emplois dans le cadre de son programme de réduction des coûts de 2 milliards de francs suisses (2,4 milliards CAN) annoncé fin juillet, selon un communiqué publié hier.

Ces suppressions d'emplois se feront sous la forme de licenciements et de départs naturels, a ajouté la première banque suisse.

45 % des suppressions d'emplois concernent le secteur banque d'investissement, 35 % la gestion de fortune mondiale (hors É.-U.) et le secteur banque suisse, 10 % la gestion

d'actifs et 10 % la gestion de fortune aux États-Unis.

Fin juillet, Credit Suisse, la 2^e banque suisse, avait annoncé de son côté la suppression de 2000 emplois dans le monde.

Le principe d'une réduction des effectifs avait déjà été annoncé en juillet, lorsque la banque UBS avait publié ses résultats trimestriels. L'ampleur des suppressions d'emplois n'était cependant pas connue.


Sur la période avril-juin, le bénéfice net du numéro trois mondial de la gestion de fortune a baissé de 49 % à 1 milliard de francs suisses (1,2 milliard CAN).

EN BREF

G.-B.: Le moral des industriels remonte

Le moral des industriels britanniques a un peu remonté en août, leurs carnets de commandes et leurs attentes à court terme s'étant améliorés par rapport à juillet, d'après l'enquête mensuelle au sein du secteur publiée hier par la confédération patronale britannique, la CBI. L'indice mesurant les perspectives d'évolution de la production des industriels pour les trois prochains mois est remonté à +13 points contre +6 dans l'enquête de juillet, ce qui représentait un plus bas depuis huit mois, d'après un communiqué de la Confederation of British Industry. Selon Samuel Tombs, économiste de Capital Economics, « cette enquête est un signe que la reprise du secteur industriel ne s'est pas complètement dégonflée ».

— Agence France-Press



COLLÈGE LETENDRE

Le Collège Letendre, établissement privé d'enseignement secondaire de plus de 1 500 élèves, est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de

TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION ET AUX RESSOURCES HUMAINES

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

La personne occupant ce poste assiste le directeur général et l'adjoint administratif dans la planification et la réalisation de l'ensemble des tâches relatives aux services administratifs. Particulièrement, elle effectue divers travaux techniques reliés à la gestion des ressources humaines – dont préparer et effectuer la paye –, à la mise en application de normes et à des travaux reliés aux opérations administratives.

EXIGENCES

- Formation en administration de niveau collégial
- Au moins 5 ans d'expérience dans un poste semblable; atout: au moins 3 ans d'expérience à titre de technicien(ne) en administration dans le secteur de l'éducation.
- Informatique: maîtrise des logiciels de la suite Office; éventuellement, maîtrise des logiciels Coba;
- Autonomie, initiative, capacité à gérer ses priorités, capacité à travailler sous pression, discrétion, disponibilité, souplesse.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: lundi 17 octobre 2011
DATE LIMITE D'APPLICATION: vendredi 9 septembre 2011
Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.

Faire parvenir son curriculum vitae accompagné d'une lettre explicative à:

COLLÈGE LETENDRE
a/s Poste technicien(ne) en administration
1000, boul. de l'Avenir, Laval, QC, H7N 6J6
Ou par courriel: administration@collegeletendre.qc.ca

Offres d'emploi



POSTES DE PROFESSEURE OU PROFESSEUR

L'Université du Québec en Outaouais sollicite des candidatures en vue de pourvoir à des postes de professeure ou professeur à Gatineau dans les domaines suivants :

Postes menant à la permanence :

	Gatineau
DÉPARTEMENT D'ÉTUDES LANGAGIÈRES traduction de l'anglais vers le français	1 poste
DÉPARTEMENT DES SCIENCES COMPTABLES comptabilité financière	3 postes
DÉPARTEMENT DES SCIENCES INFIRMIÈRES intervention infirmière	1 poste

Les personnes intéressées sont priées de consulter uqo.ca/emplois

L'Université du Québec en Outaouais s'engage à respecter l'équité en matière d'emploi. En accord avec les exigences d'Immigration Canada, les citoyennes et citoyens canadiens et les résidentes et résidents permanents du Canada seront considérés en priorité.

uqo.ca/emplois



Directeur, Vérification interne

Société d'assurance-dépôts du Canada - Ottawa (Ontario)

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) est une société d'État fédérale établie par le Parlement pour protéger les Canadiens. La SADC contribue à la stabilité du système financier canadien en protégeant les épargnes des Canadiens jusqu'à concurrence de 100 000 dollars, en cas de faillite d'une banque ou d'une autre institution financière membre de la SADC.

Relevant de la présidente et première dirigeante ainsi que du Comité de vérification du conseil d'administration, vous êtes responsable de la conceptualisation et de la gestion de la fonction de vérification interne. Vous êtes chargé de développer un plan détaillé de vérification qui instaure des pratiques exemplaires et novatrices en matière d'assurance et de consultation. Ce plan constitue le cadre d'examen et d'évaluation de l'efficacité et l'efficacité des politiques, des pratiques, des procédures, des systèmes et des contrôles de la SADC ainsi que de l'intégrité des données financières. Vous devez en outre veiller à la conformité des affaires de la SADC à la Loi sur la gestion des finances publiques, à la Loi sur la SADC ainsi qu'aux règlements administratifs de la SADC et à toute autre loi applicable.

Vous possédez de l'expérience dans le secteur de la vérification et un titre professionnel dans le domaine financier. Votre sens poussé de l'analyse ainsi que vos talents de meneur et de bâtisseur de relations sont le gage de votre réussite à ce poste dynamique de premier plan.

CALDWELL PARTNERS

www.caldwellpartners.com

Pour plus d'informations et d'appliquer, s'il vous plaît voir projet 110719 à www.caldwellpartners.com/apply.php

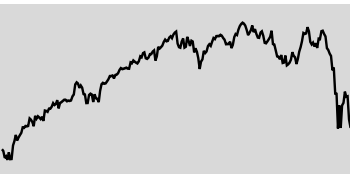
Caldwell Partners assure la confidentialité de toutes les réponses qui lui seront transmises.

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

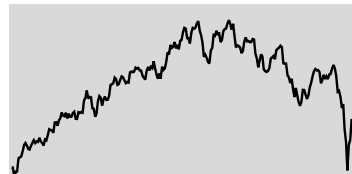
S&P 500 > 12 mois



FERMETURE **1162,35**
 VAR. 1J **+3,43%** | 1 SEM. **+3,46%**
 52 SEM. HAUT **1370,58** BAS **1039,70**

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois



FERMETURE **12 338,33**
 VAR. 1J **2,24%** | 1 SEM. **+2,76%**
 52 SEM. HAUT **14 329,49** BAS **11 469,25**

DANS LE MONDE

	FERMETURE	VAR. 1J (pts)	(%)
Brazil Bovespa (Brésil)	53 786,63	1346,40	2,57
CAC 40 (France)	3 084,37	33,01	1,08
DAX (Allemagne)	5 532,38	58,60	1,07
DJ Euro Stoxx 50 (Europe)	2 164,23	20,73	0,97
FTSE 100 (Angleterre)	5 129,42	34,12	0,67
Hang Seng (Hong Kong)	19 875,53	388,66	1,99
Mexico Bolsa (Mexique)	34 675,53	1 081,88	3,22
FTSE MIB (Italie)	14 707,32	-154,32	-1,04
NIKKEI 225 (Japon)	8 733,01	104,88	1,22
S&P/ASX 200 (Australie)	4 173,40	91,10	2,23
Shanghai (Chine)	2 554,02	38,16	1,52
Swiss Market (Suisse)	5 230,58	86,56	1,68

PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
MANULIFE FINAN. (MFC)	11 197 873	13,07	3,98
YAMANA GOLD (YRI)	7 855 925	15,17	-5,07
ELDERADO GOLD (ELD)	7 555 149	19,01	-4,95
SUNCOR ENERGY (SU)	6 433 576	30,10	4,41
BANQUE ROYALE (RY)	6 102 730	50,06	3,26
RESEARCH IN MO. (RIM)	5 735 800	27,18	3,46
TECK RES./B (TCK.B)	5 245 848	39,54	5,24
SINO-FOREST (TRE)	5 192 410	4,53	-9,58
KINROSS GOLD (K)	5 171 169	16,93	-3,20
LUNDIN MINING (LUV)	4 963 649	5,35	8,08
ENBRIDGE (ENB)	4 812 991	31,52	3,24
THOMSON REUTERS (TRI)	4 599 203	30,23	3,24
TALISMAN ENERGY (TLM)	4 390 063	15,97	5,97
GOLDCORP (G)	4 343 760	50,79	-3,63
BOMBARDIER (BBD.B)	4 005 953	4,87	-5,32
BARRICK GOLD (ABX)	3 937 269	50,10	-2,98

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
HART STORES (HIS)	24 700	1,23	20,59
IVANHOE MINES (IVN)	1 530 837	20,62	20,44
WARNEX (WYN)	19 700	0,03	20,00
GRANDVIEW GOLD (GVX)	37 000	0,06	20,00
PROSEP INC. (PRP)	273 600	0,07	16,67

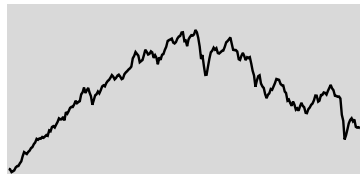
EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
LULULEMON ATH. (LLL)	283 617	50,02	5,06
IVANHOE MINES (IVN)	1 530 837	20,62	3,50
INMET MINING (IMN)	1 759 280	57,51	3,19
POTASH CORP (POT)	2 602 595	53,81	3,09
BANQUE CIBC (CM)	2 555 707	71,63	3,03

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
TURBO POWER (TPS)	80 000	0,01	-50,00
VELOCITY MINER. (VLC)	16 000	0,12	-17,86
RESPONSE BIO. (RBM)	22 500	0,22	-15,38
CIPHER PHARMACEUT (DND)	5 000	0,69	-13,75
RISINOR CAP. (RIM)	24 500	0,07	-12,50

EN \$	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
GOLDCORP (G)	4 343 760	50,79	-2,86
CENTERRA GOLD (CG)	901 590	19,21	-2,74
NEWMONT MINING (NMC)	22 191	60,60	-2,07
AGNICO-EAGLE (AEM)	1 069 004	65,72	-1,94
ALLIED NEVADA G. (ANV)	295 765	40,51	-1,73

TSX CROISSANCE PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois



FERMETURE **1 760,87**
 VAR. 1J **-0,33%** | 1 SEM. **-0,22%**
 52 SEM. HAUT **2 464,78** BAS **1 453,20**

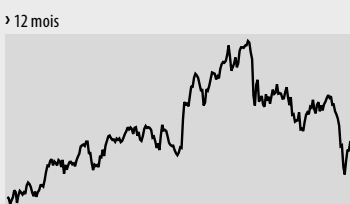
PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM (\$)	VAR (%)
GOLD WORLD (GDW)	2 749 475	0,12	15,00
HABANERO RES. (HAO)	2 590 477	0,11	10,53
NORTH AM. NICKEL (NAN)	2 093 200	0,18	0,00
CONSTANT. METAL (CEM)	2 047 952	0,20	17,65
CANADIAN IMPE. (COV)	2 041 514	0,04	0,00
POYNT (PYN)	1 436 790	0,11	4,76
PETROMANAS (PMI)	1 430 693	0,20	-9,09
NWM MINING (NWM)	1 227 100	0,15	7,14
TAKU GOLD (TAK)	1 212 746	0,17	-10,53
PETROMAGDALENA (PMD)	1 176 843	0,97	-6,73

CONSULTEZ les cotes boursières en tout temps sur lapiresseaffaires.com

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme



85,44 \$US

Variation 1 JOUR **+1,02 \$US**

Variation 1 SEM. **-1,40 %**

Variation 1 AN **+16,88 %**

FONDS INDICIELS

	FERM.	1J (\$)	1J (%)	1AN (%)
S&P/TSX comp. (XIC)	19,49	0,48	2,52	5,41
S&P/TSX 60 (XIU)	17,72	0,47	2,72	3,14
S&P/TSX fin. (XFN)	21,48	0,71	3,42	1,90
S&P/TSX éner. (XEG)	17,20	0,73	4,43	1,47
S&P/TSX or (XGO)	25,79	-1,06	-3,95	10,21
Oblig. c. terme (XSB)	29,43	-0,02	-0,07	0,41
Oblig. l. terme (XBB)	31,07	-0,09	-0,29	2,81
S&P 500 (XSP)	13,33	0,48	3,74	8,64

CANADA LPA 100 (QUOTIDIEN)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (%)	VOLUME (100)	VAR. CETTE ANNÉE (%)	52 SEM. HAUT	52 SEM. BAS	DIV. ANN.
SANTÉ	634,24	4,80		30,01			
▲ Valeant Pharma (VRX)	41,11	2,17	5,57	6 024	45,37	54,28	22,43 0,00
▲ Paladin Labs (PLB)	38,10	-0,36	-0,94	144	15,98	45,60	26,02 0,00
▼ Atrium Inno. (ATB)	13,33	-0,17	-1,26	223	-12,42	16,80	13,02 0,00
▼ Theratechnologie (TH)	3,87	-0,13	-3,25	730	-29,25	6,15	3,09 0,00
ÉNERGIE	2 733,71	3,88		-12,95			
▲ Can Natural Res. (CNO)	34,88	1,98	6,02	37 456	-21,35	50,50	31,97 0,36
▲ Talisman Energy (TLM)	15,97	0,90	5,97	44 268	-27,80	24,82	14,99 0,27
▲ Canadian Oil Sands (COS)	21,88	1,13	5,45	24 327	-17,28	33,94	20,46 1,20
▲ Cenovus (CVE)	34,54	1,77	5,40	19 522	3,79	38,98	26,19 0,80
▲ Cameco (CCO)	21,58	0,95	4,60	11 658	-46,45	44,28	20,45 0,40
▲ Suncor Energy (SU)	30,10	1,27	4,41	64 336	-21,37	47,27	28,71 0,44
▲ Encana (ECA)	24,29	0,89	3,80	24 041	-16,50	34,25	22,92 0,80
▲ Enbridge (ENB)	31,52	0,99	3,24	48 130	12,03	32,74	25,52 0,98
▲ Transcanada (TRP)	41,24	1,28	3,20	19 740	8,55	43,72	35,49 1,68
▲ Husky Energy (HSE)	24,93	0,67	2,76	14 631	-6,10	30,58	23,88 1,20
▲ Nexen (NXY)	20,27	0,48	2,43	20 391	-11,10	27,11	18,26 0,20
▲ Imperial Oil (IMO)	39,39	0,47	1,21	9 397	-2,93	54,00	36,95 0,44
TECHNOLOGIES	146,41	3,32		-36,42			
▲ CGI (GIB.A)	19,46	0,72	3,84	4 378	13,14	24,30	14,35 0,00
▲ Research in Motion (RIM)	27,18	0,91	3,46	57 359	-53,19	69,30	21,40 0,00
▲ Exfo (EXF)	6,15	0,15	2,50	346	-13,01	12,84	5,41 0,00
FINANCE	1 563,72	3,23		-6,17			
▲ Banque Scotia (BNS)	51,43	2,20	4,47	31 327	-9,93	61,28	49,13 2,08
▲ Banque CIBC (CM)	71,63	3,03	4,42	25 558	-8,55	85,56	66,23 3,48
▲ Banque de Montréal (BMO)	59,80	2,45	4,27	35 022	4,04	63,94	54,35 2,80
▲ Financière Manuvie (MFC)	13,07	0,50	3,98	111 979	-23,79	19,29	11,27 0,52
▲ Banque TD (TD)	73,30	2,51	3,55	29 356	-1,28	86,82	68,25 2,64
▲ Banque Nationale (NA)	71,76	2,27	3,27	6 328	4,73	81,98	54,85 2,84
▲ IGM Financial (IGM)	42,89	1,36	3,27	3 895	-1,31	51,10	38,00 2,15
▲ Banque Royale (RY)	50,06	1,58	3,26	61 028	-4,32	61,53	47,98 2,16
▲ Financière Power (PWF)	26,41	0,66	2,56	7 034	-14,06	31,98	25,50 1,40
▲ Power Corporation (POW)	23,27	0,52	2,29	12 574	-15,90	29,50	22,49 1,16
▲ Great-West (GWO)	21,91	0,44	2,05	7 881	-17,01	27,85	21,47 1,23
▲ Sun Life (SLF)	25,28	0,44	1,77	19 743	-16,04	34,39	23,58 1,44
▲ Brookfield Asset (BAM.A)	28,21	0,39	1,40	37 695	-15,03	33,95	25,94 0,52
▲ Banque Laurentienne (LB)	42,70	0,50	1,18	605	-11,15	55,87	38,62 1,68
▲ Cominar (CUF.U)	21,82	0,12	0,55	482	4,75	23,00	19,86 1,44
▲ Ind. Alliance (IAG)	34,11	-0,14	-0,41	805	-7,33	42,02	29,69 0,98
INDUSTRIELLES	1 230,59	3,18		-5,11			
▲ SNC-Lavalin (SNC)	51,07	1,96	3,99	4 281	-14,56	63,23	45,49 0,84
▲ Genivar (GNV)	24,40	0,90	3,83	912	-19,82	34,55	22,50 1,50
▲ Bombardier (BBD.B)	4,87	0,17	3,62	40 060	-2,78	7,29	4,25 0,10
▲ Canadien National (CNR)	69,76	2,36	3,50	12 522	5,14	78,08	61,62 1,30
▲ Transforce (TFI)	12,70	0,34	2,75	1 311	1,11	16,00	9,55 0,46
▲ CAE (CAE)	10,17	0,27	2,73	2 826	-11,64	13,36	9,65 0,16
▲ Canadien Pacifique (CP)	55,23	1,19	2,20	6 602	-14,53	69,48	53,62 1,20
▲ Chorus Aviation (CHR.B)	4,32	0,09	2,13	3 129	-16,92	5,89	4,00 0,60
▲ Velan (VLN)	13,90	0,28	2,06	6	3,73	16,80	12,80 0,32
▲ Quinc. Richelieu (RCH)	25,94	0,36	1,41	27	-15,12	31,75	24,50 0,44
▲ Air Canada (AC.B)	1,71	0,02	1,18	9 796	-50,43	4,09	1,68 0,00
▲ Stella-Jones (SJ)	37,85	0,33	0,88	6	13,70	42,74	24,75 0,52
▲ Transcontinental (TCL.A)	13,18	0,10	0,76	780	-17,63	17,25	11,82 0,54
▲ Ace Aviation (ACE.A)	11,10	-0,10	-0,89	86	-13,21	13,53	9,75 0,00
▼ GLV (GLV.A)	3,87	-0,13	-3,25	72	-48,88	8,65	3,84 0,00
CONSOMMATION AUTRE	901,91	2,53		-17,63			
▲ Gildan (GIL)	24,98	1,07	4,48	6 141	-11,89	36,47	23,80 0,30
▲ Tim Hortons (THI)	46,19	1,74	3,91	21 937	12,38	48,74	36,73 0,68
▲ Reitmans (RET.A)	14,20	0,52	3,80	452	-23,90	19,98	13,66 0,80
▲ Sun Life (TVA.B)	10,35	0,35	3,50	30	-29,54	14,98	10,00 0,00
▲ Cogeco Câble (CCA)	47,68	1,58	3,43	842	16,24	48,44	34,80 0,80
▲ Magna (MG)	34,40						

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

DENRÉES			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Blé (SUS/boisseau)	757,25	2,96	9,39
Cacao (SUS/livre)	1,42	3,09	12,12
Café (SUS/livre)	268,85	1,57	48,13
Mais (SUS/boisseau)	730,25	1,35	75,01
Soya (SUS/boisseau)	1 389,50	0,94	37,98
Sucre (SUS/livre)	30,82	0,10	53,56

ÉNERGIE			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 JOUR	1 AN
Essence (SUS/gallon)	2,89	1,99	53,72
Gaz naturel (SUS/gigajoule)	3,79	2,70	-1,77
Mazout (SUS/gallon)	2,96	1,55	51,17

Source : New York Mercantile Exchange (NYMEX)

MÉTAUX			
	FERMETURE	VARIATION (%)	
		1 J	1 AN
Aluminium (SUS/livre)	1,05	-0,13	12,77
Argent (SUS/once)	41,98	-3,10	133,33
Cuivre (SUS/livre)	4,02	0,53	22,19
Étain (SUS/livre)	10,70	2,16	13,73
Nickel (SUS/livre)	9,51	-0,52	-1,20
Palladium (SUS/once)	762,95	-0,28	57,73
Platine (SUS/once)	1 867,00	-2,03	23,76
Plomb (SUS/livre)	1,05	1,07	14,99
Zinc (SUS/livre)	0,98	1,31	7,70

Source : London Metal Exchange

LES OBLIGATIONS					
	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND.	VAR.
LE GOUVERNEMENT DU CANADA					
Canada	10,25	15-03-14	123,24	1,01	-0,22
Canada	9,75	01-06-21	164,72	2,30	-0,99
Canada	8,00	01-06-23	155,66	2,50	-1,11
Canada	8,00	01-06-27	167,32	2,72	-1,12
Canada	5,75	01-06-29	139,95	2,86	-1,07
LES PROVINCES					
Hydro Québec	11,00	15-08-20	160,80	3,16	-1,00
Manitoba	7,75	22-12-25	147,17	3,52	-1,22
New Brunswick	6,00	27-12-17	120,42	2,49	-0,69
Newfoundland	6,15	17-04-28	130,54	3,67	-0,99
Nova Scotia	6,60	01-06-27	134,48	3,69	-0,97
Ontario	6,25	25-08-28	130,78	3,77	-1,00
Ontario Hydro	7,45	31-03-13	110,81	0,62	-0,04
Ontario Hydro	8,50	26-05-25	152,89	3,59	-1,21
Ontario Hydro	8,25	22-06-26	152,50	3,63	-1,02
P E I	8,50	27-10-15	126,60	1,84	-0,48
Québec	6,00	01-10-29	127,92	3,84	-1,10
LES CORPORATIONS					
Bell Canada	7,00	24-09-27	120,64	5,10	-0,77
Bombardier	7,35	22-12-26	101,75	7,15	-0,75
Cons Gas	6,10	19-05-28	122,60	4,20	-0,85
Gtaa	6,45	03-12-27	125,32	4,27	-0,84
Investors Gr	6,65	13-12-27	118,82	4,95	-0,77
Wtcoast Éne	6,75	15-12-27	123,14	4,70	-0,83

TAUX D'INTÉRÊT			
	FERMETURE	RENDEMENT SEM. ANNEE	
CANADA			
Taux d'escompte	1,25	0,00	0,25
Taux préférentiel	3,00	0,00	0,25
Fonds à un jour	1,00	0,00	0,25
Bons du Trésor (3 mois)	0,85	0,00	0,23
Obligations (2 ans)	0,95	-0,04	-0,31
Obligations (10 ans)	2,38	-0,08	-0,51
ÉTATS-UNIS			
Taux d'escompte	0,75	0,00	0,00
Taux préférentiel	3,25	0,00	0,00
Fed funds	0,25	0,00	0,00
Bons du trésor (3 mois)	0,00	-0,01	-0,15
Obligations (2 ans)	0,22	0,03	-0,26
Obligations (10 ans)	2,15	-0,07	-0,44
OR			
New York			
	1 858,30 \$US		
Variation 1 JOUR		-30,40 \$US	
Variation 1 SEM.		+4,26 %	
Variation 1 AN		+51,46 %	

DOLLAR CANADIEN	
EN CENTS US > 12 mois	
EN EURO > 12 mois	
101,21 ¢US	0,7007 €
VARIATION	+0,21 ¢
VARIATION	-0,0024 €
SOMME REQUISE POUR ACHETER	SOMME REQUISE POUR ACHETER
Un dollar US	98,80 ¢
Un euro	1,4271 \$
LES DEVICES DANS LE MONDE	
Afrique du Sud	1 \$ vaut 7,26 rands
Australie	1 \$ vaut 0,96 dollar
Brésil	1 \$ vaut 1,62 real
Chine	1 \$ vaut 6,47 renminbis
Grande-Bretagne	1 \$ vaut 0,61 livre
Hong-Kong	1 \$ vaut 7,89 dollars
Inde	1 \$ vaut 46,08 roupies
Israël	1 \$ vaut 3,63 n.shekels
Japon	1 \$ vaut 77,56 yens
Liban	1 \$ vaut 1 487,95 livres
Mexique	1 \$ vaut 12,47 pesos
Norvège	1 \$ vaut 5,49 couronnes
Nouvelle-Zélande	1 \$ vaut 1,21 dollar
Russie	1 \$ vaut 29,29 roubles
Suède	1 \$ vaut 6,39 couronnes
Suisse	1 \$ vaut 0,80 franc

Les marchés fondent de grands espoirs sur la Fed

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Les Bourses nord-américaines ont fini en forte hausse hier, de mauvais indicateurs économiques aux États-Unis renforçant les espoirs de voir la banque centrale (Fed) se lancer dans de nouvelles mesures de relance.

L'indice Dow Jones a progressé de 322,11 points (+2,97 %) à 11 176,76 points et le NASDAQ, à dominante technologique, de 100,68 points (+4,3 %) à 2 446,06 points.

L'indice élargi Standard & Poor's 500 s'est adjugé 3,4 % (38,53 points) à 1 162,35 points.

Les indices de la place new-yorkaise n'ont que faiblement limité leurs gains lorsque les salles de marché du New York Stock Exchange, à Wall Street, ont tremblé sous l'effet du séisme qui a touché la côte est des États-Unis.

Mais aucune évacuation n'a été nécessaire, les échanges ont continué normalement, et le marché est reparti sur sa lancée.

« Doucement, mais sûrement, la confiance des investisseurs se renforce », a estimé Hugh Johnson, de Hugh Johnson Advisors.

« Certains sur le marché anticipent que (le président de la banque centrale, Ben Bernanke) va dire des choses



PHOTO HENNY RAY ABRAMS, ASSOCIATED PRESS

L'indice Dow Jones a gagné 322,11 points hier en anticipant de nouvelles mesures de relance de l'économie dans le discours que doit prononcer vendredi le président de la Réserve fédérale, Ben Bernanke.

encourageantes vendredi. Le fond, c'est que les investisseurs commencent à croire qu'on va éviter une récession, et que même si la croissance est lente, elle sera positive», a-t-il ajouté.

Ben Bernanke doit s'exprimer vendredi lors d'une conférence organisée à Jackson Hole (Wyoming). Certains

analystes parient qu'il va évoquer de nouvelles mesures de relance de l'économie, comme le responsable l'avait fait l'an dernier lors du même événement.

Les statistiques publiées hier aux États-Unis n'ont fait que renforcer ces espoirs: les ventes de maisons individuelles neuves y ont baissé

en juillet (-0,7 %) et l'indice de la Fed mesurant l'activité industrielle dans la région de Richmond, en Virginie, a dégringolé.

« En ayant deux statistiques très, très mauvaises, le marché a une réaction positive. Cela montre à quel point on attend que, face à une économie très faible, de nouvelles mesures

soient annoncées », a expliqué Gregori Volokhine, de Meeschaert Capital Markets.

Les secteurs les plus sensibles à la conjoncture ont emmené le marché, dans la finance, la technologie et l'industrie. Le pétrolier ExxonMobil a bondi de 4,96 %, le fabricant d'engins de chantiers Caterpillar de 3,9 %, l'avionneur Boeing de 4,1 %, la banque JPMorgan de 4,1 %, le groupe informatique IBM de 3,4 %.

Exception notable: l'établissement Bank of America (-1,9 %) a enregistré la seule baisse au sein de l'indice vedette, après un plongeon de presque 8 % la veille. Les investisseurs s'inquiètent de voir l'établissement contraint de procéder à une augmentation de capital pour disposer de suffisamment de liquidités.

Le reste du secteur financier a été bien orienté, l'indice S&P 500 du secteur bondissant de 4,7 %. Selon la Compagnie fédérale d'assurance des dépôts bancaires, le nombre de banques en difficulté aux États-Unis a baissé au deuxième trimestre pour la première fois en plus de cinq ans.

L'indice composé S&P/TSX du parquet torontois a grimpé de 269,97 points (+2,2 %), à 12 338,33 points, tandis que le dollar canadien a clôturé à 101,21 cents US, en hausse de 0,21 cent US.

Le cours du baril de pétrole brut léger pour livraison en octobre s'est établi à 85,44 \$ US, en hausse de 1,02 \$ US, à New York.

Les actions de la Banque de Montréal ont progressé de 4,3 %, ou 2,45 \$, et clôturé à 59,80 \$ à Toronto, à la suite de l'annonce plus tôt en journée de profits de 793 millions au troisième trimestre, en hausse 18 % par rapport à la même période il y a un an.

Unanimité contre le projet de loi sur les mines

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le nouveau projet de loi sur les mines du gouvernement Charest arrive à peu près à faire l'unanimité contre lui: tant les représentants de l'industrie que les coalitions d'écologistes l'ont décrié hier pour des raisons opposées.

En commission parlementaire, l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) a affirmé que le projet de loi 14 pourrait carrément « mettre à mort la filière minière au Québec », tandis que des manifestants devant l'Assemblée ont soutenu

qu'il n'est guère mieux que la vieille loi de 1885 qu'il remplace.

L'industrie s'insurge contre une disposition qui permettrait d'annuler des titres miniers détenus par des entreprises. Des municipalités pourraient notamment bloquer des projets miniers sur leur territoire, dans des zones urbaines et de villégiature.

Le président de l'Association de l'exploration minière du Québec, Ghislain Poirier, estime que le gouvernement « se déresponsabilise » au profit des municipalités, 1200 instances décisionnelles qui n'ont pas

l'expertise nécessaire et qu'il faudra solliciter une par une.

« Le gouvernement du Québec est sur le point de commettre une grave erreur, a-t-il lancé sur un ton grave. C'est tout le milieu économique du Québec qui s'interroge sur la légitimité de ce projet de loi. En plus de susciter des risques dans la mise en oeuvre du Plan Nord, le projet de loi génère aussi comme conséquence le potentiel de mettre à mort la filière minière québécoise. »

L'association propose une solution de rechange: la mise sur pied d'une commission

de valorisation des ressources minérales qui permettra de dépolitiser le processus et qui arbitrerait les litiges, à l'instar de la Commission de protection du territoire agricole.

Pendant ce temps, devant le Parlement, un peu moins de 200 manifestants s'opposaient au projet de loi 14 pour d'autres raisons. Ils dénonçaient à la fois le projet de mine d'uranium sur la Côte-Nord, le projet de la mine à ciel ouvert de Malartic, l'industrie des gaz de schiste qui sera aussi assujettie au projet de loi, et les redevances exigées par le gouvernement.

Mais surtout, ils affirment que le projet de loi perpétue la vieille loi de 1885 en confirmant la préséance du titre minier, à l'encontre de la volonté des citoyens et des schémas d'aménagement des municipalités.

« La loi sur les mines a des principes qui datent de la ruée vers l'or, a dénoncé Christian Simard, de Nature Québec, dans une allocution. Il faut empêcher l'expropriation des citoyens par des minières qui font de l'exploration. Fini le temps de la honte, vive le temps de la fierté de nos ressources naturelles. »

L'Asie devrait résister au ralentissement en Occident

AGENCE FRANCE-PRESSE

SINGAPOUR — La croissance économique des pays asiatiques va pâtir du ralentissement aux États-Unis et en Europe, mais l'impact devrait être minimal et ne sera pas comparable à ce qui s'est passé en 2008, a estimé hier la Banque asiatique de développement (BASD).

« Cela va très certainement ralentir, nous avons déjà commencé à constater un ralentissement dans les exportations asiatiques », a déclaré le chef économiste Changyong Rhee.

« Cela dit, je crois que la situation actuelle n'est pas comme pendant la crise de 2008. Nous pensons que la croissance économique en Asie

L'institution, établie à Manille, avait émis ses dernières prévisions en mars. Elle tablait alors sur une croissance de 7,8 % pour la

publiera ses prochaines estimations, en septembre, a précisé Changyong Rhee.

« Tant que (le ralentissement économique) n'est pas

l'économiste. Une autre récession « en bonne et due forme » comme celle de 2008 est « très improbable », selon lui.

L'Asie avait bien rebondi après la récession de 2008, provoquée par la crise des subprimes aux États-Unis, et qui s'était prolongée jusqu'en 2009.

La Banque asiatique de développement va par ailleurs revoir en hausse ses prévisions d'inflation en septembre. Elle tablait jusqu'à présent sur une hausse des prix moyenne de 5,4 %.

« L'Asie a la capacité de continuer sur la voie de la croissance et reste un moteur pour l'économie mondiale. » — Changyong Rhee, économiste en chef à la Banque asiatique de développement

en ce moment est robuste et suffisamment résistante pour affronter un ralentissement dans les pays développés », a-t-il ajouté devant la presse.

région Asie en 2011 et de 7,7 % en 2012.

La BASD pourrait devoir réviser ses prévisions « en légère baisse » lorsqu'elle

comme celui de 2008, l'Asie a la capacité de continuer sur la voie de la croissance et reste un moteur pour l'économie mondiale », a déclaré

LA PRESSE AFFAIRES

Des vêtements contaminés, dénonce Greenpeace

AGENCE FRANCE-PRESSE

PÉKIN — Des traces de substances chimiques toxiques

susceptibles de porter atteinte aux organes de reproduction des êtres vivants ont été détectés dans

des produits de 14 grands fabricants de vêtements, a annoncé Greenpeace hier à Pékin.

Parmi les marques mises en cause par l'ONG de défense de l'environnement figurent Adidas, Uniqlo, Calvin Klein, Li Ning, H & M, Abercrombie & Fitch, Lacoste, Converse et Ralph Lauren.

Greenpeace a acheté dans 18 pays des échantillons de vêtements de ces marques, fabriqués notamment en Chine, au Vietnam, en Malaisie et aux Philippines. Puis elle a soumis ces textiles à des analyses.

Déversés dans les égouts, ils se décomposent en nonylphénol (NP), un sous-produit très toxique.

« Le nonylphénol est un perturbateur hormonal », a souligné M^{me} Li, en précisant qu'il pouvait contaminer la chaîne alimentaire et qu'il s'accumulait au sein des organismes vivants, menaçant leur fertilité, leur système de reproduction et leur croissance.

« Ce n'est pas seulement un problème pour les pays en développement où sont fabriqués les textiles », a insisté Li Yifang. « Étant donné que des quantités résiduelles de NPE sont relâchées quand les vêtements sont lavés, ils s'insinuent dans des pays où leur usage est interdit. »

Selon l'ONG WWF, de telles substances, capables d'imiter les hormones oestrogènes naturelles, sont impliquées dans la « féminisation » constatée chez de nombreux poissons mâles en Europe ainsi que dans les perturbations du développement sexuel de certains mammifères.

Pour marquer la sortie du rapport, des militants de Greenpeace habillés en arbitres de football ont fait irruption hier dans un magasin Adidas de Hong Kong, distribuant des cartons jaunes appelant la marque à éliminer les substances nocives de ses produits.

« Étant donné que des quantités résiduelles de NPE sont relâchées quand les vêtements sont lavés, ils s'insinuent dans des pays où leur usage est interdit. »
— Li Yifang, de Greenpeace

« Des éthoxylates de nonylphénol (NPE) ont été détectés dans les deux tiers de ces échantillons », a expliqué dans une conférence de presse à Pékin Li Yifang, en présentant le rapport *Dirty Laundry 2 (Linge sale)*.

Les éthoxylates de nonylphénol (NPE) sont des produits chimiques fréquemment utilisés comme détergents dans de nombreux processus industriels et dans la production de textiles naturels et synthétiques.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUSSIONS - ENCANS

AÉROPORTS DE MONTRÉAL
APPEL DE PROPOSITIONS
4D-5207-11-105
Acquisition de poteaux de contrôle de foule à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal
Les soumissionnaires peuvent obtenir plus d'informations sur cet appel de propositions en visitant le site Internet d'ADM à www.admtl.com.

CASILOC INC.
APPELS D'OFFRES
LOT 2496 - ÉLECTRICITÉ / AMÉNAGEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS - 3^e ÉTAGE
LOT 2554 - REVÊTEMENTS DE SOL DURS / RESTAURANT ET 3^e ÉTAGE
LOT 2555 - REMPLACEMENT DU TAPIS / PAVILLON DE LA FRANCE
TRAVAUX DE MODERNISATION AU CASINO DE MONTRÉAL
Les entrepreneurs peuvent obtenir de l'information sur ces appels d'offres en visitant le site internet de l'entreprise : www.casiloc.com

Appels d'offres Montréal
Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles
Direction de l'approvisionnement
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h aux dates ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :
Catégorie : Services professionnels
Appel d'offres : 11-11630
Descriptif : Acquisition, installation, gestion et maintenance d'un système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SÉRAM).
L'adjudication du contrat est cependant conditionnelle à l'obtention préalable de l'autorisation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
Date d'ouverture : 21 décembre 2011
Dépôt de garantie : Aucun
Renseignements : Robert Normandeau, agent d'approvisionnement 514 868-3709
Appel d'offres : 11-11692
Descriptif : Services professionnels d'une firme en ingénierie ainsi qu'en architecture de paysage pour réaliser les plans, devis et la surveillance des travaux liés à la construction du complexe de soccer intérieur au CESM.
Date d'ouverture : 12 septembre 2011
Dépôt de garantie : Aucun
Renseignements : Pierre L'Allier, agent d'approvisionnement 514 872-5359
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.
Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 24 août 2011. Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Montréal, 24 août 2011
Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Appels d'offres Montréal
Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles
Direction de l'approvisionnement
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :
Catégorie : Biens et services
Appel d'offres : 11-11737
Descriptif : Fourniture de divers carburants : essence sans plomb, mazout, diesel non coloré, biodiesel, diesel artic et diesel coloré.
Date d'ouverture : 12 septembre 2011
Dépôt de garantie : 2 % (Cautionnement ou chèque visé)
Renseignements : El Mostafa Rakibe, agent d'approvisionnement 514 872-5306
Appel d'offres : 11-11763
Descriptif : Fourniture de produits chimiques et accessoires pour piscines.
Date d'ouverture : 12 septembre 2011
Dépôt de garantie : Aucun
Renseignements : Eddy Dutelly, agent d'approvisionnement 514 872-5253
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.
Documents : Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 24 août 2011. Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Montréal, 24 août 2011
Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Appel d'offres

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

APPEL D'OFFRES FONDÉ UNIQUEMENT SUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, par l'entremise de Géoboutique Québec, requiert des soumissions pour la gestion et l'exploitation d'une concession pour l'entreposage, la reproduction et la distribution des photographies aériennes.

Les documents d'appel d'offres (numéro 252511-01) seront accessibles à compter du 17 août 2011 sur le site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, le système électronique d'appel d'offres (SEAO) :

Téléphone : 514 856-6600 ou 1 866 669-SEAO
Télécopieur : 1 514 257-8544
Internet : www.seao.ca

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUSSIONS

Les soumissions concernant le présent appel d'offres doivent être présentées avant 15 h, heure locale, le 13 septembre 2011, à l'attention de M. Frédéric Brochu, à l'adresse suivante :

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction générale adjointe des ressources matérielles
5700, 4^e Avenue Ouest, local D-312
Québec (Québec) G1H 6R1

L'ouverture publique des soumissions s'effectuera à cette même adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus pour la réception des soumissions.

La soumission doit être valide pour une période de 45 jours à compter de la date limite de réception des soumissions.

SOUSSIONNAIRES ADMIS À PRÉSENTER UNE SOUSSION

Seuls sont admis à présenter une soumission les soumissionnaires qui possèdent les compétences requises et qui ont leur établissement principal au Québec.

GARANTIE DE SOUSSION

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie, soit :

- une somme forfaitaire de vingt-six mille dollars (26 000 \$), si la garantie est sous la forme d'un cautionnement de soumission;
- une somme forfaitaire de treize mille dollars (13 000 \$), s'il s'agit d'un chèque certifié ou d'une autre forme de garantie prévue dans les documents d'appel d'offres.

GARANTIE D'EXÉCUTION

Le soumissionnaire retenu devra fournir, avant la signature du contrat de concession, une garantie d'exécution équivalente au montant de la garantie de soumission exigée dans le cadre du présent appel d'offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Louise Ouellet
Sous-ministre associée de Foncier Québec

Québec

Appel d'offres Montréal
Direction des grands parcs et du verdissement
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour :
Catégorie : Travaux
Appel d'offres : 6299
Descriptif : Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation - Réfection des sentiers et des berges
Date d'ouverture : 12 septembre 2011
Dépôt de garantie : 10 % du montant de la soumission / cautionnement, chèque visé ou lettre de garantie bancaire
Renseignements : appelsdoffres.infos.dgpn@ville.montreal.qc.ca
Sonia Thompson, architecte paysagiste
Télécopieur : 514-872-1474
Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 24 août 2011.
Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Montréal, 24 août 2011.
Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Parc Jean-Drapeau Appel d'offres
Remplacement de la toiture de la sous-station électrique SH-3 no 20110818
La Société du parc Jean-Drapeau souhaite retenir les services d'une firme pour procéder aux travaux de remplacement de la toiture de la sous-station électrique SH-3 située sur l'île Sainte-Hélène.
La mission comprend, de manière non exhaustive, de :
• protéger les éléments existants;
• fournir et installer tous les matériaux (incluant la toiture de cuivre) nécessaires aux travaux décrits dans les plans inclus aux documents de soumission;
• réaliser le projet dans le respect du budget, de l'échéancier, des codes et des normes en vigueur;
• réaliser les travaux en minimisant les inconforts pour les utilisateurs du Parc qui demeurera ouvert pour la durée du chantier, et ce, sans interrompre les activités;
• réaliser les travaux selon un calendrier précis.
Visite facultative des lieux : le site est accessible du lundi au vendredi entre 7 h et 23 h.
Les documents pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents seront obtenus au coût établi par le SEAO.
Les soumissions seront reçues jusqu'à 15 h le jeudi 8 septembre 2011 dans des enveloppes cachetées et adressées à la Société du parc Jean-Drapeau, Pavillon du Canada, 1, circuit Gilles-Villeneuve, Montréal (Québec) H3C 1A9. Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
La Société du parc Jean-Drapeau ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Christian Ouellet
Directeur général

Parc Jean-Drapeau Appel d'offres
Mise aux normes du réseau électrique de l'île Notre-Dame
La Société du parc Jean-Drapeau désire obtenir des soumissions pour la réalisation de travaux spécialisés et la fourniture d'équipements pour le projet de mise aux normes du réseau électrique de l'île Notre-Dame de la Société du parc Jean-Drapeau. Les travaux sont divisés en trois projets distincts pour lesquels une série de documents de soumission sera disponible. Les projets sont divisés de la manière suivante.
Projet no 20110803
Remplacement de 8 disjoncteurs et ajout d'une cellule 25 kV à la sous-station électrique de l'île Notre-Dame
Projet no 20110804
Préachat de 18 transformateurs sur socle
Projet no 20110805
Fourniture de câbles moyenne tension
Pour le projet no 20110803, une visite obligatoire des lieux aura lieu le mardi 30 août 2011 à 10 h à la sous-station électrique de l'île Notre-Dame située au 210, chemin du Chenal-Le Moine, Montréal (Québec) H3C 1A9.
Les documents pourront être obtenus à partir du mercredi 24 août 2011 par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents seront obtenus au coût établi par le SEAO.
Les soumissions seront reçues jusqu'à 9 h le jeudi 8 septembre 2011 dans des enveloppes cachetées et adressées à la Société du parc Jean-Drapeau, Pavillon du Canada, 1, circuit Gilles-Villeneuve, Montréal (Québec) H3C 1A9. Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
La Société du parc Jean-Drapeau ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Christian Ouellet
Directeur général

Parc Jean-Drapeau Appel d'offres
Clôture de la Plaine des jeux de l'île Sainte-Hélène (fourniture et installation) no 20110824
La Société du parc Jean-Drapeau souhaite retenir les services d'une firme pour procéder à la fourniture et à l'installation d'une clôture de type « Omega Élite » à la Plaine des jeux située sur l'île Sainte-Hélène.
La mission comprend, de manière non exhaustive, de :
• protéger les éléments existants;
• fournir et installer tous les matériaux nécessaires aux travaux décrits dans le plan ci-joint;
• localiser tous les services et toutes les utilités souterraines auprès des services appropriés, comme Info-Excavation;
• réaliser le projet dans le respect du budget, de l'échéancier, des codes et des normes en vigueur;
• réaliser les travaux en minimisant les inconforts pour les utilisateurs du Parc qui demeurera ouvert pour la durée du chantier, et ce, sans interrompre les activités;
• réaliser les travaux selon un calendrier précis.
Visite facultative des lieux : le site est accessible du lundi au vendredi entre 7 h et 23 h.
Les documents pourront être obtenus à partir du mercredi 24 août 2011 par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents seront obtenus au coût établi par le SEAO.
Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h le mercredi 7 septembre 2011 dans des enveloppes cachetées et adressées à la Société du parc Jean-Drapeau, Pavillon du Canada, 1, circuit Gilles-Villeneuve, Montréal (Québec) H3C 1A9. Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
La Société du parc Jean-Drapeau ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Christian Ouellet
Directeur général

Parc Jean-Drapeau Appel d'offres
Rénovation et agrandissement du Pavillon Hélène-de-Champlain
La Société du parc Jean-Drapeau désire obtenir des soumissions pour la réalisation de travaux spécialisés et la fourniture d'équipements pour le projet de rénovation et d'agrandissement du Pavillon Hélène-de-Champlain situé au 200, chemin du Tour-de-l'Île à Montréal. Les travaux sont divisés en neuf projets/lots distincts pour lesquels une série de documents de soumission sera disponible. Les projets sont divisés de la manière suivante.
Projet no 20110822 Aménagement paysager et civil
Projet no 20110822-A Structure
Projet no 20110822-B Maçonnerie
Projet no 20110822-C Toitures
Projet no 20110822-D Préachat : unités de ventilation et refroidisseur
Projet no 20110822-E Préachat : condenseur évaporatif
Projet no 20110822-F Préachat : groupe électrogène et inverseurs automatiques
Projet no 20110822-G Ascenseur et monte-charge
Projet no 20110822-H Fenêtres et portes extérieures en bois
Les documents pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents seront obtenus au coût établi par le SEAO.
Les soumissions seront reçues jusqu'au jeudi 8 septembre 2011 à l'heure prévue pour chacun des projets/lots distincts dans des enveloppes cachetées et adressées à la Société du parc Jean-Drapeau, Pavillon du Canada, 1, circuit Gilles-Villeneuve, Montréal (Québec) H3C 1A9. Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
La Société du parc Jean-Drapeau ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Christian Ouellet
Directeur général